

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

SOMMAIRE

	Pages
Varsovie d'hier et d'aujourd'hui (MARYA KASTERSKA).....	793
La vie politique (A. F.).....	796
La vie économique (A. MERLOT).....	800
La vie intellectuelle (PAUL KLECZKOWSKI).....	813
Livres et périodiques (HENRI DE MONTFORT).....	817
Revue de la presse française (VICTOR JOZE).....	821
Les Récompenses de la Section Polonaise à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs de Paris.....	824
La musique polonaise en France (EDOUARD GANCHE).....	829
Informations diverses.....	830

Jacek Sygnarski
Beau Chemin 7
1722 Bourguillon
Téléfon 037 / 22 33 54

PARIS

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY

1925

A
FONDATION
ARCHIVUM HELVETICO-POLOVICUM
Fribourg

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France-Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e)

Téléphone Louvre 11-86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

ÉTRANGER Un an, 25 francs.

Prière d'adresser mandats, chèques, etc.,

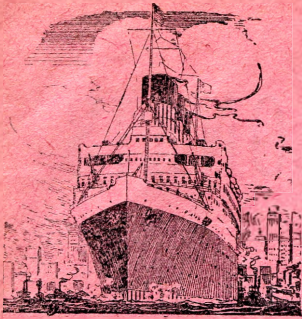
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9^e

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée.

La publicité est reçue aux bureaux de la *Pologne politique, économique littéraire et artistique.*



COMPAGNIE
GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. Seine 84-488

Service
LE HAVRE - GDYNIA

Départs fréquents par le Paquebot "POLOGNE"

Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale
Transatlantique

à Paris, 6, rue Auber
à Varsovie, 27, Krolewska

BANQUE FRANCO-POLONAISE

R. C. 182.068

Société Anonyme au Capital de 30 MILLIONS de francs

Adresse télégraphique

BAFRAPOLAB-PARIS

SIÈGE SOCIAL :

41, Avenue de l'Opéra

Tél. : { CENTRAL 08-99
LOUVRE 62-55

Succursales et Agences :

VARSOVIE 4 Czackiego
KATOWICE 9 Dyrekcyra
LODZ 67 Piotrkowska
DANZIG 127 Hundegasse

La *BANQUE FRANCO-POLONAISE*, constituée en 1920 avec le concours des principaux Etablissements de Crédit, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Générale, la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial....., s'occupe de toutes les opérations de Banque en France et à l'Etranger.

Elle est particulièrement organisée pour traiter avec la Pologne et la Ville Libre de Danzig les affaires de change, de marchandises, d'escompte, et effectuer tous paiements, encaissements, transferts de fonds, opérations de bourse, etc...

LE MESSAGER POLONAIS

QUOTIDIEN

POLITIQUE - ÉCONOMIQUE ET LITTÉRAIRE

Suppléments spéciaux économiques

Suppléments illustrés

REDACTION :

VARSOVIE, 1, Rue Szpitalna

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Belgique : 1 mois, 10 fr. ; 3 mois, 25 fr.
— — 6 mois, 50 fr. ; 1 an, 100 fr.

L'EST EUROPÉEN

Revue mensuelle

des questions politiques, économiques, historiques
et intellectuelles

ABONNEMENTS

Un an.....	36 fr. fr.
Six mois.....	18 fr. fr.
Trois mois.....	9 fr. fr.
Le numéro	3 fr.

Compte-Chèque N° E.701 à la Banque de l'Union des Sociétés
Coopératives, 8, rue Jasna, VARSOVIE.

Rédaction et Administration : 21, rue Nowy Swiat, Varsovie, Pologne.

BANK SŁĄSKI - BANQUE DE SILÉSIE

CAPITAL : 5.000.000 de zlotys entièrement versés

Siège Social : KATOWICE (Silésie Polonaise)

9, rue du 3 Mai

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : SŁĄBANSIL

Toutes opérations de banque, en Pologne
et particulièrement en Silésie polonaise

Correspondant à PARIS :

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial
66, Rue de la Victoire - PARIS (9^e)

JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE DES MINES ET FORGES EN HAUTE-SILÉSIE

(Czasopismo Górnośląskiego Związku Przemysłowców Górniczo-Hutniczych Z. z.)

(Zeitschrift des Oberschlesischen Berg- und Hüttenmännischen Vereins, Z. z.)

paraît le 1^{er} de chaque mois

Bureau : KATOWICE, Plac Wolności 12 a (Pologne)

Téléphone : 15, 16, 17, 18, 19, 21, 254

Les Manuscrits non insérés sont rendus

Prix de l'abonnement

POLOGNE : Un an 24 zł. — Six mois 13 zł. — 3 mois 7 zł.

Étranger : Un an 30 zł.

Prix du numéro : 2,50 zł. (frais de poste exclus)

ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

- Ambassade de Pologne*, 14, avenue de Tokio, Paris, 16^e (Tél. : Passy 82-33 et 82-34).
- Consulat Général de Pologne*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris, 16^e (Tél. : Auteuil 27-97).
- Consulats de Pologne* : Alger (8, rue Empereur-Vespasien) ; Bordeaux (7, allées de Chartres) ; Le Havre (172, rue Victor-Hugo) ; Lille (117-119, boul. de la République) ; Lyon (14 bis, boul. de la Côte) ; Marseille (6, place Saint-Ferréol) ; Strasbourg (49, boul. Clémenceau).
- Mission Militaire Polonaise*, 14, avenue de Tokio, Paris, 16^e (Tél. : Passy 82-33 et 82-34).
- Délégation Polonaise à la Commission des Réparations*, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.).
- Agence Polonaise de Presse*, 8, avenue Montaigne, Paris, 8^e (Tél. : Elysées 9-86).
- Société de Patronage pour l'Emigration ouvrière polonaise en France*. — Président : D^r JAR-KOWSKI.
- Union Syndicale des Correspondants Polonais, à Paris*. — Président : M. Paul KLECZKOWSKI ; Trésorier : M. Stanislas ROGOŹ.
- Ecole Polonaise (dite des Batignolles)*. — Dir. : M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris, 17^e.
- Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris*. — Président : D^r DE WEGLENSKI. — 96 bis, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).
- Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris*, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17^e.
- Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert*. — Présidente : Mademoiselle MARIE OBALSKA. — 45, rue Pocard à Levallois-Perret (Seine).
- Mission Catholique Polonaise*. — Recteur : M. l'abbé SZYMBOR. — Eglise de l'Assomption 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, 1^{er}.
- Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz*. — Conservateur : M. LADISLAS MICKIEWICZ. — 6 quai d'Orléans, Paris, 4^e. — Bibliothécaire : M. STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI.
- Société Polonaise des Amis du Livre à Paris* (Polskie Towarzystwo Przyjaciół Książki w Paryżu). — Président : M. Stanislaw Piotr Koczorowski. — Secrétaire : M^{lle} B. MONKIEWICZ. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4^e.
- Œuvre de Saint-Casimir*. — Président : Prince PONIATOWSKI. — Supérieure : Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13^e.
- Société de Bienfaisance du nom de Claudia Polocka*. — Présidente : Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9^e.
- Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises*. — Présidente : Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris, 4^e.
- Société de l'Honneur et du Pain*. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4^e.
- Protection Polonaise*. — Présidente : M^{me} CHŁAPOWSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4^e (Tél. : Gobelins 60-15).
- « Sokol », *Société de Gymnastique*. — Président : M. LADISLAS MILKUSZYC ; Secrétaire Général : M. BOLESLAS BIELSKI. — 7, rue Corneille, Paris (VII^e).
- Association des Ingénieurs Polonais à Paris*.
- Union des Polonaises de Paris*. — Présidente : Mme MARYA SZELIGA. Siège Social : 3 bis, rue Emile-Allez, Paris, 17^e.
- Union des Anciens Combattants Polonais en France*. — Président : M. Jean P. PALEWSKI, 160, rue de Grenelle, Paris.
- Stowarzyszenie Studentów Polskich w Paryżu* (Association des Etudiants Polonais à Paris). — Président : M. MINCER. — Vice-Présidents : MM. POTOCKI et KARASIEWICZ. — Secrétaire : M. KIELANOWSKI.
- Société des Amis du Théâtre Polonais à Paris*, 15, rue de Chabrol, Paris, 10^e.
- Association France-Pologne*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9^e (Tél. : Louvre 11-86).
- Les Amis de la Pologne*. — Président : M. Louis MARIN. — 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5^e (Tél. : Gobelins 62-10).
- Chambre de Commerce Franco-Polonaise*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9^e (Tél. : Louvre 11-86).

VARSOVIE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Tel est le titre du nouveau livre de M. Alexandre Kraushar, ce Georges Lenôtre polonais qui se plaît à nous conter l'histoire humble ou magnifique des vieilles rues de Varsovie, en nous montrant la ville d'autrefois, comparée à celle de nos jours, les types des gens, disparus depuis longtemps, les maisons antiques avec leurs splendeurs et leurs mystères. Chercheur patient, amoureux du passé, M. Alexandre Kraushar recueille pieusement aussi bien les notes historiques et les souvenirs personnels de différents personnages que les légendes et les contes populaires, dont il étudie les origines et les sources. Ses livres n'ont rien de la sécheresse d'un manuel, ce sont des livres bien vivants et souvent fort amusants, de sorte que l'on pourrait dire de lui, en transformant légèrement les paroles du vieil Horace, qu'ils nous font « ridendo docere ».

Dans « Varsovie d'hier et d'aujourd'hui » chaque pierre parle et ressuscite des visions magnifiques du passé ou les tristes souvenirs du martyr polonais sous le joug russe. Que de fiers palais, que de beaux monuments disparus, détruits irrévocablement, que de trésors ravés par les armées ennemies!...

Mais ce qui nous intéresse particulièrement dans ce livre, ce sont les influences françaises directes ou indirectes, dont on peut retrouver les traces à Varsovie. Ces influences sont très anciennes, elles datent depuis le commencement de l'histoire de la Pologne, mais comme nous n'allons pas retracer ici leur histoire complète, examinons-les seulement d'après le livre de M. Kraushar sur Varsovie. Nous y voyons d'abord plus d'un nom français des localités ou des rues comme celui d'une des plus jolies parties de la ville, Zoliborz, du français « Joli bord ». Le recteur Augustin Orłowski, succédant au célèbre Stanislas Konarski — dont le nom est gravé sur le mur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris — (grand réformateur de l'enseignement en Pologne, ardent patriote et francophile), désira créer pour les élèves des Pères Piaristes une jolie maison de vacances tout près de Varsovie, et ayant acheté à la riche famille de Szymanowski un vaste terrain, y fonda en 1774, la maison en question, entourée d'un grand jardin. Il baptisa cette fondation « Joli bord » et bientôt ce nom polonisé en Zoliborz fut appliqué à toute la localité qui ne tarda point à devenir une des plus belles parties de Varsovie. C'est ici que se trouvaient maintes maisons et maints palais des grands seigneurs et des riches bourgeois de Varsovie, ainsi que leurs superbes jardins, c'est par ici que passait la fameuse route vers Bielany, pittoresque bourgade de la banlieue, route que l'on voulait jadis nommer « allée du Roi de Rome » en l'honneur du fils de Napoléon I^{er}. Aujourd'hui

rien ne reste de Zoliborz. Le gouvernement russe de Nicolas I^{er} fit raser les rues et les jardins et sur leurs décombres se dressa l'affreuse citadelle moscovite qui pendant longtemps fit l'horreur et le désespoir de la capitale polonaise.

De même disparut le célèbre Maryvile, provenant du « Marieville », genre de bazar pour les marchands étrangers, créé sur l'ordre de la reine Marie-Casimire d'Arquien, femme de Jean Sobieski, vainqueur des Turcs à Vienne. Cet énorme bâtiment comprenait des magasins, un hôtel pour les voyageurs, une chapelle, une bourse et un jardin, copie du Palais-Royal de Paris.

Mais la rue Foksal a gardé le nom primitif quoique polonisé provenant du Vauxhall, nom du jardin fondé près de cette rue par la comtesse de Brühl. C'est ici qu'on a vu le premier vol de « l'aéronaute » français, François Blanchard, au milieu des cris des marchandes de quatre-saisons qui ne voulaient pas qu'on regarde « le diable voler dans l'air ».

Enfin, le roi des restaurateurs français à Varsovie, au commencement du XIX^e siècle, Simon Chovot donna à deux beaux jardins de la ville, les noms de « Frascati » et de « Bagatelle ». « Bagatelle » appartenait de 1824 à 1893 à un autre Français, Alexandre Alfonse, dessinateur, architecte, jardinier, personnage très populaire et dont le célèbre caricaturiste Jacques Sokolowski nous laissa de nombreux portraits.

Mais c'est la petite « Maison Blanche » de Lazienki, charmant parc fondé par le dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Ponia-towski, qui s'enorgueillit des plus brillants souvenirs français : elle servit de refuge au comte de Lille, plus tard Louis XVIII, et à sa famille, entre autres Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le comte de Lille habitait d'abord la maison de Wasilewski dans le Faubourg de Cracovie, mais son entourage s'y trouvant fort à l'étroit, le gouvernement prussien — Varsovie appartenait à la Prusse jusqu'à 1806 — finit par lui accorder la Maison Blanche de Lazienki pour sa résidence. C'est ici qu'eut lieu l'attentat contre Louis XVIII qu'un certain Coulon, prétendu agent secret du gouvernement républicain français, tenta d'empoisonner. Le comte de Lille porta plainte et au bout d'un long et mystérieux procès pour qui se passionnait tout Varsovie, les juges prussiens condamnèrent Coulon à 4 ans de prison.

Louis XVIII et sa femme Marie-Joséphine de Savoie tenaient une véritable petite cour à Varsovie et plus tard, devenu roi de France, l'exilé royal avouera, lui-même, dans ses mémoires : « Il faut convenir, que les soins et les attentions respectueuses de la noblesse polonaise à notre égard étaient bien faits pour nous attacher à cette ville (Varsovie). Je conserverai toujours une vive reconnaissance envers cette nation (polonaise) généreuse et hospitalière ».

Pendant il y eut aussi un petit incident qui déplut fort à la reine en exil, car Louis XVIII l'a pris plutôt en riant, comprenant sa véritable portée. Marie-Joséphine aimait beaucoup l'opéra, or, à

Varsovie on jouait souvent alors « Le sacrifice interrompu » avec l'accompagnement d'un bon orchestre, dirigé par un excellent musicien, Elsner. C'était le moment, où les yeux de toute la Pologne se tournaient vers les légions polonaises et vers Napoléon I^{er}, dont on attendait le salut de la patrie et la délivrance des Prussiens, des Russes et des Autrichiens. Un jour, pendant l'entr'acte, quelqu'un réclama la « Marseillaise » et le public des galeries et des perchoirs se mit à crier et à supplier Elsner, de sorte que celui-ci, emporté par l'enthousiasme général, fit jouer l'hymne révolutionnaire, oubliant la présence de la reine et de sa cour. Ce fut un vacarme épouvantable, beaucoup de gens se mirent à applaudir et à chanter et la reine fâchée quitta sa loge « en jurant qu'elle n'y reparaitrait plus ». L'agent français républicain, Gallon Boyer, note dans son rapport secret que la reine s'exprima dans des termes encore plus énergiques.

Mais la cour principale des souverains français se tenait au jardin de Saxe qui, en ce temps, comme le raconte Mme Nakvaska dans ses « Mémoires », était fort élégant. La grande allée de ce jardin appartenait par un accord tacite à la société distinguée de Varsovie. On y voyait de belles dames en robes « Empire » accompagnées des chevaliers aux cheveux coupés à la Titus sous des petits chapeaux, se promener jusqu'à la nuit, en causant et en plaisantant. Avant le retour on se rendait à la confiserie de Lessel, où l'on fixait généralement les projets des excursions, des pique-niques et des mascarades.

La Maison Blanche de Lazienki dut encore recevoir un autre hôte français de la famille régnante. Ce fut le prince Napoléon, cousin de Napoléon III, qui arriva à Varsovie en 1858, avant la campagne italienne, pour y traiter avec Alexandre II, tsar russe. Alexandre II recevait en ce moment à Varsovie, le régent de Prusse, devenu plus tard Guillaume I^{er}. Le public polonais fit un magnifique accueil au prince français. Partout où il se montrait, retentissaient des cris : « Vive Napoléon ! » « Vive la France ! ». La police russe était furieuse, devant le plaisir malicieux que prenaient les Varsoviens à ces manifestations, mais il n'y avait rien à faire. On se vengeait cependant sur le prince Napoléon, en lui fournissant les pires chevaux pendant les revues, ou en lui donnant parfois des faux renseignements, lorsqu'il cherchait le tsar. On ne se gênait pas, du reste, avec le public polonais, en lui distribuant généreusement des coups à droite et à gauche.

Enfin, en laissant ici les questions patriotiques et politiques, il faut remarquer que Varsovie doit aussi ses premiers cafés à un Français, un certain Duval et qu'une légende historique, fort romanesque, s'attache à la fondation du premier café varsovien. La fille de Duval et de sa femme, demoiselle Renard, Henriette, célèbre par sa beauté, charma Auguste II, roi de Saxe et de Pologne, qui venait souvent incognito, avec son aide de camp Rantzau, au café de son père. De cette liaison naquit une fillette, qui reçut une éducation royale et le nom d'Anna Orzelska. Le roi adorait sa fille qui par sa

beauté, son esprit étincelant et sa rare intelligence, comptait parmi les plus brillantes dames de Varsovie.

Certes, M. Kraushar n'a pas la prétention de nous donner le tableau complet du passé de Varsovie et d'autant moins celui de l'influence française et des monuments français dans cette ville, mais, comme on le voit, son excellent livre contient une foule de détails pouvant intéresser également un Polonais et un Français.

Marya KASTERKA.

LA VIE POLITIQUE

LE SOLDAT POLONAIS INCONNU A VARSOVIE.

Le 2 novembre 1925, a eu lieu à Varsovie l'inhumation du Soldat Inconnu Polonais, dont le corps a été recueilli dans le cimetière des défenseurs de Lwow.

Après un service à la cathédrale, où se pressaient les représentants de tous les corps de l'Etat et une foule considérable, le corps du Soldat Inconnu a été transporté solennellement place de Saxe, devant la statue du prince Poniatowski, où a été édifié son tombeau ; ces obsèques furent d'une simple et magnifique grandeur, qui a pénétré tous les assistants d'une émotion inoubliable ; sur toute l'étendue du territoire polonais, la population tout entière, communiant dans la même foi patriotique, s'est associée aux cérémonies organisées en l'honneur du Soldat Inconnu.

LA SITUATION POLITIQUE EN POLOGNE.

Nous avons brièvement relaté, dans la précédente chronique, le grand débat qui a marqué la rentrée de la Diète polonaise et qui a commencé le 20 octobre 1925 ; à la suite de ces discussions, au cours desquelles ont été examinés les projets financiers et la politique générale du gouvernement, trois motions furent déposées : l'une par le groupe *Wyzwolenie* qui comportait la méfiance ; l'autre par le groupe *Piast*, qui demandait l'élection d'une commission de sept députés pour contrôler les actes et les dépenses du gouvernement, avec les pouvoirs d'un organisme judiciaire ; la troisième, par le *Club du Travail*, réclamant l'institution d'une commission similaire, mais dont le rôle consisterait à étudier la situation de la Trésorerie et à déposer un rapport à la Diète, dans un délai de deux semaines.

Après un discours énergique de M. Grabski, la motion du groupe *Wyzwolenie* fut repoussée par 182 voix contre 153 ; celle du *Piast*, par 184 voix contre 163 ; celle du *Club du Travail* par 186 voix contre 155.

Le gouvernement est resté, en conséquence, à son poste. Le

budget et les projets financiers, dont la teneur a été analysée dans cette revue (voir *la Pologne* du 1^{er} novembre 1925, pages 771 et suivantes), ont été renvoyés aux commissions compétentes des Finances et du Budget, qui en ont commencé immédiatement l'examen.

POLOGNE ET ALLEMAGNE.

Le chargé d'affaires de France et le ministre d'Angleterre à Varsovie sont venus exprimer au comte Alexandre Skrzynski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, toute la satisfaction de leur gouvernement pour la mesure prise par le gouvernement polonais au sujet des optants (voir *la Pologne* du 1^{er} novembre 1925, pages 765 et 766) : ils espèrent que la décision généreuse de la Pologne, premier résultat de la politique inaugurée à Locarno, sera appréciée à sa juste valeur en Allemagne.

On doit souhaiter que le geste conciliant de la Pologne aura un heureux retentissement sur les négociations commerciales polono-allemandes, actuellement en cours, et dont la conclusion aurait pour effet de mettre fin à la « guerre douanière », déclarée en juin 1925 par le Reich à la Pologne.

POLOGNE ET LITHUANIE.

Faisant suite à la conférence de Copenhague (voir *la Pologne* du 1^{er} octobre 1925, page 678), une nouvelle conférence polono-lithuanienne s'est réunie le 11 octobre 1925, pour régler les questions laissées en suspens au cours des premières négociations relatives à l'exécution de la convention de Memel.

Malgré le ton conciliant du discours prononcé par le président de la délégation lithuanienne à la séance inaugurale (voir *la Pologne* du 1^{er} novembre 1925, page 766), on fut bientôt contraint de se rendre compte que la contre-proposition lithuanienne était inacceptable sur les deux points essentiels : protection consulaire des nationaux polonais à Memel et transit ferroviaire.

C'est dans ces conditions que, le 25 octobre 1925, a été signé le protocole de la IV^e séance plénière de la conférence polono-lithuanienne. Le procès-verbal enregistre la divergence de vues des deux délégations relativement aux questions ferroviaires. La délégation polonaise, considérant que la question de la communication ferroviaire constitue une partie intégrante de l'ensemble des problèmes négociés et se rattachant à la navigation sur le Niémen, ne voit pas la possibilité de donner une solution rationnelle à la question de la navigation et du flottage sans régler simultanément la communication ferroviaire entre les deux pays.

La délégation lithuanienne, par contre, considère que la question de la communication ferroviaire est en dehors de celle du flottage et elle refuse d'aborder en commun l'examen du problème. En raison de cette divergence de vues, les deux délégations ont décidé de s'en

remettre à la décision de leurs gouvernements respectifs. Il en résulte que la reprise des travaux de la conférence dépendra de l'attitude des deux gouvernements.

La délégation polonaise a quitté Lugano, le lendemain.

La mise en application de la convention de Memel est donc ajournée pour une durée indéterminée, au grand détriment de ce port.

Il semble bien qu'en adoptant une attitude peu conforme aux vrais intérêts de la Lithuanie, le gouvernement de ce pays seconde surtout les menées de l'Allemagne, qui profite du mécontentement provoqué par cet état de choses; en effet, aux élections récentes à la Diète de Memel, les Allemands ont obtenu 28 sièges sur 29.

POLOGNE ET VILLE LIBRE DE GDANSK.

Nous avons déjà indiqué que, dans sa séance du 19 septembre 1925 (voir *la Pologne* du 1^{er} octobre 1925, page 676), le Conseil de la Société des Nations avait définitivement décidé d'attribuer à la Pologne la presqu'île de la Westerplatte, pour être affectée exclusivement au déchargement, à l'emmagasinage et à l'expédition en Pologne du matériel de guerre et des explosifs en transit; la propriété de la presqu'île est réservée au Conseil du port, mais la Pologne peut utiliser le terrain, sans redevance, impôts ou contributions d'aucune sorte.

On sait que la presqu'île de la Westerplatte est située au nord de l'entrée du port; elle est limitée d'un côté par la mer et de l'autre par le canal du port; elle est terminée par un môle à l'extrémité duquel se trouve un phare; elle n'est pas habitée.

Les travaux en vue de la nouvelle utilisation de la presqu'île, et qui comportent la construction d'un bassin pour bateaux de grand tonnage et d'un réseau ferroviaire, ont commencé en août 1924; leur coût total s'est élevé à 5 millions de zl.

Le Conseil de la S.D.N. a fixé au 1^{er} novembre 1925 le terme définitif de la cession de la Westerplatte à la Pologne; mais il a autorisé le Conseil du port à procéder au préalable à certaines modifications du tracé des limites de la presqu'île.

Le Conseil du port, sur la proposition du comte Gravina, capitaine de la marine italienne et expert de la S.D.N., a décidé d'attribuer à la Pologne la côte de la Westerplatte longeant la mer; par contre, il conserve sous son administration le môle du port, ainsi qu'une bande de terrain de quinze mètres sur l'autre côté.

La Westerplatte, ainsi délimitée, a été remise, le 31 octobre 1925, au Conseil du port et au Commissaire de la Pologne, qui en ont pris respectivement possession.

LA SITUATION POLITIQUE EN FRANCE.

A la suite de la démission, remise, le 27 octobre 1925, par le ministre Painlevé, le président de la République a chargé M. Paul Painlevé de constituer un nouveau gouvernement, qui a été constitué, le 29 octobre 1925, de la manière suivante :

Ministres.

MM.

Présidence du Conseil et Trésor	Paul PAINLEVÉ, député.
Budget	Georges BONNET, député.
Affaires étrangères	Aristide BRIAND, député.
Justice	Camille CHAUMEPS, député.
Intérieur	Abraham SCHRAMECK, sénateur.
Guerre	Edouard DALADIER, député.
Marine	Emile BOREL, député.
Instruction publique	Yvon DELBOS, député.
Travaux publics	Anatole de MONZIE, sénateur.
Commerce	DANIEL-VINCENT, député.
Agriculture	Jean DURAND, sénateur.
Travail	DURAFOUR, député.
Pensions	LOUIS ANTÉRIOU, député.
Colonies	Léon PERRIER, sénateur.

Sous-secrétaires d'Etat.

Présidence du Conseil	Aimé BERTHOD, député.
Régions libérées	Jammy SCHMIDT, député.
Aéronautique	Laurent EYNAC, député.
Enseignement technique et beaux-arts ..	Paul BÉNAZET, député.
Guerre (administration)	Jean OSSOLA, député.
Marine marchande	Charles DANÉLOU, député.
Haut-commissaire à l'habitation	Arthur LEVASSEUR, député.

Le nouveau ministère s'est présenté, le 3 novembre 1925, devant la Chambre et le Sénat, avec une déclaration, dans laquelle il est surtout traité du problème financier, ainsi que des questions de Syrie et du Maroc.

Conformément à la tradition, un grand débat s'est ouvert à la Chambre des députés; il s'est terminé, le jour même, par le vote d'un ordre du jour de confiance, à la majorité de 221 voix contre 189 voix (il y a eu, au surplus, 162 abstentions).

Le gouvernement a préparé, immédiatement après ces débats, les projets de loi ayant pour objet l'assainissement financier; il en a soumis le texte à la commission des Finances de la Chambre, le 7 novembre 1925; leur discussion s'est prolongée pendant de nombreux jours.

A. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — COMMERCE EXTÉRIEUR

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA POLOGNE.

Pour la première fois depuis de longs mois, le commerce extérieur de la Pologne a accusé, en septembre 1925, un solde actif; les importations se sont, en effet, élevées à 72.842.000 zl.; les exportations, à 180.905.000 zl.

Nous avons énuméré, au fur et à mesure de leur adoption ou de leur mise en pratique, les mesures, parfois rigoureuses, grâce auxquelles le Gouvernement polonais a lutté, avec une énergie opiniâtre, pour le redressement de la balance commerciale : augmentation des droits de douane, prohibitions d'importations, atténuation des droits de sortie, tarifs de faveur pour les expéditions par chemin de fer des marchandises exportées, etc.; rien n'a été négligé pour remédier à une situation, qui a été singulièrement aggravée par la rupture des relations économiques polono-allemandes. Aussi bien la nation toute entière collabore aux efforts du Gouvernement par une active propagande pour la restriction des achats à l'étranger et pour la conquête de nouveaux débouchés.

Le tableau suivant permet de suivre le mouvement des importations et des exportations polonaises, à partir du mois de janvier 1924.

	Importations en Pologne (en milliers de zl.)	Exportations de Pologne (en milliers de zl.)	0/0 des importa- tions par rapport aux exporta- tions
<i>Année 1924.</i>			
Janvier	80.850	96.868	83,5
Février	107.163	112.562	95,2
Mars	123.205	113.211	108,8
Avril	140.450	121.381	115,7
Mai	146.746	124.973	117,4
Juin	122.135	89.585	125,2
Juillet	96.697	80.429	120,0
Août	81.231	63.432	128,0
Septembre	112.845	93.417	120,8
Octobre	152.240	109.098	139,5
Novembre	145.154	123.023	118,0
Décembre	179.916	135.574	132,7
<i>Année 1925.</i>			
Janvier	172.658	107.554	160,5
Février	151.101	103.015	146,7
Mars	190.130	120.455	157,8
Avril	182.734	89.607	203,9

	Importations en Pologne (en milliers de zl.)	Exportations de Pologne (en milliers de zl.)	0/0 des importa- tions par rapport aux exportations
Mai	185.648	105.890	175,3
Juin	169.404	103.619	163,4
Juillet	173.257	86.734	200,0
Août	116.400	104.400	114,4
Septembre	72.842	180.905	40,2

Le déficit de la balance commerciale a commencé à se manifester, avec la restauration financière de l'Etat Polonais, c'est-à-dire avec le retour à la monnaie-or; à ce moment, la dévaluation du mark polonais a cessé de constituer l'indirecte prime à l'exportation, qui se constate dans tous les pays à change déprécié; activité bien illusoire, sans doute, puisqu'elle s'exerce au détriment des ressources profondes du pays et qu'elle se traduit par une sortie des richesses naturelles et des productions industrielles pour une valeur inférieure à la valeur réelle; mais, néanmoins, ces « marchés de dupes », oserait-on dire, entretiennent la production nationale dans une sorte de trompeuse « euphorie » d'une durée d'ailleurs bien limitée.

Lorsque la réforme financière fut accomplie, les exportations polonaises marquèrent plutôt une certaine diminution; il est indiscutable en effet, que les prix de revient sont en Pologne assez élevés, parfois plus élevés que sur la plupart des marchés du monde; au surplus, le commerce et le gouvernement polonais, en présence d'une restauration financière remarquable par sa rapidité et presque par son instantanéité. n'avaient pas eu la possibilité d'organiser, sur des bases conformes aux nouvelles nécessités, l'expansion économique : compression des prix de revient, groupement des producteurs en des cartels de vente, et aussi, dans certains cas, de fabrication, découverte, aménagement et organisation de débouchés nouveaux, enfin, car il ne convient pas de négliger l'élément psychologique, création de cet esprit d'offensive économique, sans lequel l'exportateur manque d'ingéniosité, d'imagination, d'audace et de persévérance, telles étaient les tâches immenses, qui s'imposaient, toutes à la fois, à un moment où l'attention des pouvoirs publics polonais était, à juste titre, absorbée par la nécessité de vaincre dans la lutte pour le redressement financier de l'Etat et où le monde des producteurs de toute catégorie consentait des sacrifices considérables pour assurer l'assainissement de la Trésorerie et l'équilibre du budget.

De leur côté, les importations polonaises ont suivi une ascension inquiétante : en effet, le taux élevé des prix de revient, auquel nous avons fait précédemment allusion, provoquait l'achat des marchandises étrangères; cet afflux était stimulé par le fait que, pendant toute la période d'inflation, la Pologne avait été obligée de restreindre ses commandes à l'extérieur; il s'était produit par suite une véritable disette, non seulement d'articles fabriqués, mais encore de matières premières; et l'on conçoit, que, dotés d'une monnaie-or, les importateurs aient voulu immédiatement reconstituer leurs

approvisionnement; cette manière de faire a été facilitée par la politique du Gouvernement polonais, qui, sous l'empire de préoccupations sociales et aussi, peut-être, sous la pression de certains partis, a entendu pratiquer, dans la plus large mesure possible, le régime de la « porte ouverte »; il ne nous appartient pas d'apprécier le bien-fondé de cette attitude; il s'agit là du conflit permanent entre ce qu'on pourrait appeler la politique de consommation et la politique de production; opposition d'ailleurs bien superficielle; la « classe ouvrière » devrait comprendre que, sous prétexte d'obtenir un ravitaillement plus aisé, elle n'a pas, à la vérité, d'intérêt à anémier l'industrie et l'agriculture nationales; elle supprime un élément de concurrence; et, surtout, elle amène, lentement, mais sûrement, des crises de chômage, dont elle est la première à pâtir : l'idéologie et les conceptions arbitraires de l'esprit ne peuvent rien contre la nature des choses; fait regrettable sans doute, mais dont on ne peut s'empêcher de tenir compte.

En présence du déficit croissant de la balance commerciale, le Gouvernement polonais, dans l'intérêt suprême du pays, a été obligé de faire des opérations de politique économique assez rudes, par lesquelles il a réagi contre sa tendance antérieure; il en est résulté une perturbation des échanges entre la Pologne et l'Étranger; et on doit souhaiter qu'il soit possible de revenir bientôt à un « juste milieu » également favorable à tous les intérêts. Quoi qu'il en soit, le but poursuivi par le Gouvernement polonais semble être atteint, puisque la statistique du mois de septembre de la présente année (qui vient d'être publiée par l'Office Central de Statistique) révèle un excédent notable des sorties sur les entrées : l'examen des principaux éléments du commerce d'importation et d'exportation de la Pologne indiquera dans quelles conditions s'est faite cette transformation.

La Pologne n'a importé, en septembre 1925, que 9.658 tonnes de produits alimentaires, valant 9.273.000 zl.; dans cette valeur, le riz figure pour 458.000 zl. (1.042 tonnes); les oignons, pour 257.000 zl. (856 tonnes); les citrons et les oranges, pour 201.000 zl. (479 tonnes); les raisins frais, pour 358.000 zl. (266 t.); les figues et dattes, pour 122.000 zl. (110 tonnes); le thé, pour 772.000 zl. (134 tonnes); le cacao, pour 492.000 zl. (338 tonnes); le café, pour 787.000 zl. (277 tonnes); les harengs, pour 757.000 zl. (13.797 tonnes); les graisses comestibles animales, pour 1.384.000 zl. (704 tonnes); les graisses comestibles végétales, pour 331.000 zl. (181 tonnes); les vins, pour 355.000 zl. (251 tonnes); le tabac, pour 1.156.000 zl. (434 tonnes).

Les céréales et leurs farines n'ont été importées qu'en quantités infimes; c'est là un effet bienfaisant des récoltes, qui ont été très satisfaisantes, au contraire de l'année précédente; mais cette amélioration ne se manifeste pour la première fois que pour le mois de septembre; au cours des mois antérieurs, la Pologne a été contrainte de procéder à d'importants achats destinés à remédier à la récolte

déficitaire de 1924; nous relevons dans le tableau suivant, pour les neuf premiers mois de 1925, janvier à septembre, les quantités et les valeurs des céréales et de leurs farines, importées sur le territoire douanier polonais.

Désignation	Importations en Janvier-Sept. 1925	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (en milliers de zl.)
Froment	40.248	14.730
Seigle	65.705	19.019
Orge	4.984	1.452
Avoine	84.320	21.986
Sarrasin	3.381	864
Millet	1.423	343
Mais	44.847	10.811
Farine de froment	233.416	116.929
Farine de seigle	45.117	18.844
Gruau de froment	907	413
Gruau d'orge	1.607	642
Gruau d'avoine	268	172
Gruau de sarrasin	673	396

On voit quel allègement sensible les récoltes de cette année, dont nous avons déjà indiqué l'importance (Voir *la Pologne* du 1^{er} octobre 1925, pages 682 et 683), ont apporté au poste « passif » de la balance commerciale polonaise.

Quant aux autres produits alimentaires importés, on remarque au mois de septembre 1925, des quantités et des valeurs inférieures à la moyenne mensuelle des trois premiers trimestres de la même année; c'est l'observation qui peut être faite pour le riz (en janvier-septembre 1925, 67.443 tonnes; 28.798.000 zl.); les oignons (12.551 tonnes; 3.711.000 zl.); les prunes (4.373 tonnes; 3.358.000 zl.); les citrons et les oranges (30.505 tonnes; 12.372.000 zl.); les figues et les dattes (2.782 tonnes; 2.829.000 zl.); le cacao (3.872 tonnes; 8.635.000 zl.); le café (5.820 tonnes; 16.701.000 zl.); les harengs (48.538 tonnes; 18.547.000 zl.); les graisses comestibles animales (9.622 tonnes; 18.982.000 zl.); les tabacs (17.148 tonnes; 38.188.000 zl.).

Certains produits, qui fournissaient des contingents relativement grands au commerce d'importation polonais, n'apparaissent que pour des quantités réduites dans la statistique du mois de septembre 1925 : pois, haricots, macaroni, choux, prunes, pommes et poires, noix et noisettes, amandes, épices, lait condensé, gâteaux, poissons, poissons marinés, fromages, beurre, etc.

Parmi les importations polonaises, les produits alimentaires occupent une place prééminente, puisqu'en janvier-septembre 1925, ils représentaient près de 30 o/o de ces importations; en septembre, cette proportion s'est abaissée à 12 %; c'est donc sur cette catégorie de produits qu'a principalement porté, en nombres absolus et en

nombres proportionnels, la compression des commandes polonaises l'Etranger.

Pour les autres catégories, nous relevons dans le tableau suivant, le montant des valeurs importées en septembre 1925, en janvier-septembre 1925 et pendant la même période de l'année 1924; nous rapprochons ces résultats de ceux afférents aux articles d'alimentation et à l'ensemble du commerce d'importation polonais.

Désignation	Valeurs des Importations (en milliers de zl.)		
	Septembre 1925	Janvier- Sept. 1925	Janvier- Sept. 1924
Total général	72.842	1.417.681	1.003.801
Articles alimentaires...	9.273	421.685	173.186
Animaux	32	1.124	6.497
Matières animales (peaux cuirs, fourrures, chaus- sures)	6.324	92.387	95.558
Bois et ouvrages de bois	489	8.839	6.507
Plantes et semences....	636	15.119	5.076
Matériaux de construc- tion et articles céra- miques	1.106	13.919	10.341
Minerais de fer, de zinc, de plomb, etc.	1.762	16.141	11.112
Verreries	336	5.569	3.865
Houille, coke, asphal- te, etc.	360	7.495	10.009
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	1.460	11.629	7.306
Matières et produits chi- miques, non organi- ques (potasse, sal- pêtre, scories, etc.)..	1.624	34.480	23.666
Matières et produits chi- miques organiques (huiles et graisses, ta- nins, parfums, etc.)	3.080	37.181	29.861
Couleurs, vernis.	806	7.917	6.213
Produits chimiques di- vers (savons, explo- sifs, etc.)	523	8.940	8.344
Métaux et articles en métaux.	3.838	75.487	75.787
Métaux précieux.	94	2.565	2.196
Machines et appareils ..	5.209	82.150	68.713
Appareillage électrique	1.856	23.635	15 151
Pendules et montres...	77	2.105	1.550
Instrument de musique	99	4.837	3.784
Armes et munitions ...	109	2.929	2.509
Véhicules	4.074	41.722	30.713

Désignation	Valeurs des Importations (en milliers de zl.)		
	Septembre 1925	Janvier- Sept. 1925	Janvier- Sept. 1924
Papier et ouvrages en papier	1.397	20.986	9.604
Livres, revues, etc.	809	10.738	5.943
Matières et produits textiles	23.955	382.540	326.771
Confections	2.096	56.691	45.367
Articles de mode et de fantaisie	295	10.139	8.046
Instruments, appareils de précision, fournitures pour écoles.	1.127	18.726	12.720
Divers	1	6	6

Les produits alimentaires ont fourni, en septembre 1925, près de 20 % du commerce d'exportation polonais : 35.156.000 zl. (131.854 tonnes) sur un total de 180.905.000 zl. (921.789 tonnes).

Parmi les principaux articles exportés apparaissent, pour la première fois depuis de longs mois, les céréales, qui auparavant figuraient exclusivement dans le commerce d'importation : froment (4.077.000 zl.; 14.547 tonnes); seigle (12.419.000 zl.; 62.187 tonnes); orge (2.664.000 zl.; 11.298 tonnes); avoine (686.000 zl.; 3.383 tonnes); sarrasin (210.000 zl.; 571 tonnes); farine de seigle (850.000 zl.; 2.501 tonnes).

L'exportation des œufs est également en progrès : 6.009.000 zl.; (2.825 tonnes), au lieu de 34.240.000 zl. (20.462 tonnes) en janvier-septembre 1925 et 14.012.000 zl. (9.334 tonnes) pendant la même période de 1924.

Mais des diminutions sensibles sont constatées pour les pommes de terre (162.000 zl. en sept. 1925; 2.164.000 zl. en janvier-septembre 1925; 4.802.000 zl. en janvier-sept. 1924); les pommes de terre séchées, en flocons (99.000 zl.; 1.481.000 zl.; 2.788.000 zl.); la farine et l'amidon de pommes de terre (218.000 zl; 2.262.000 zl.; 3.506.000 zloty); le sucre brut (840.000 zl.; 18.820.000 zl.; 23.370.000 zl.); le sucre cristallisé (284.000 zl.; 21.529.000 zl.; 19.487.000 zl.); le sucre raffiné (10.000 zl.; 5.681.000 zl.; 44.835.000 zl.); la viande fraîche congelée et salée (562.000 zl.; 43.751.000 zl.; 562.000 zl.).

Après les produits alimentaires, ce sont les articles textiles qui tiennent le second rang dans le commerce d'exportation polonais, avec 2.766 tonnes valant 16.158.000 zl. : tout d'abord, les tissus de coton (7.841.000 zl. en septembre 1925; 41.282.000 zl. en janvier-septembre 1925; 47.073.000 zl. en janvier-septembre 1924); puis les fils de laine (2.271.000 zl.; 18.190.000 zl.; 38.548.000 zl.); les tissus de laine (1.658.000 zl.; 9.634.000 zl.; 15.558.000 zl.); les fils de coton 1.462.000 zl.; 6.812.000 zl.; 5.220.000 zl.).

La Pologne a exporté, en septembre 1925, 15.370.000 zl. (219.287 tonnes) de bois et ouvrages en bois; les principales marchandises exportées sont les madriers, planches et lattes (5.058.000 zl. en sep-

tembre 1925 ; 82.493.000 zl. en janvier-septembre 1925; 48.743.000 zl. en janvier-septembre 1924); les bois pour papier (2.767.000 zl.; 18.168.000 zl.; 3.659.000 zl.); les billots (2.360.000 zl.; 24.319.000 zl.; 7.420.000 zl.); les bois de mines (1.163.000 zl.; 7.882.000 zl.; 3.270.000 zl.).

Enfin, les combustibles et pétroles constituent le quatrième groupe de l'exportation polonaise : 516.413 tonnes valant 14.693.000 zl.; la houille seule fournit 10.290.000 zl. (110.548.000 zl. en janvier-septembre 1925; 209.616.000 zl. en janvier-septembre 1924).

Nous notons ci-après pour chaque grande catégorie de marchandises exportées par la Pologne la valeur exportée en septembre 1925, en janvier-septembre 1925 et pendant la même période de l'année 1924.

Désignation	Valeurs des Exportations (en milliers de zl.)		
	Septembre 1925	Janvier-Sept., 1925	Janvier-Sept. 1924
Total général	180.905	930.411	898.286
Articles alimentaires.	35.156	196.975	182.182
Animaux	9.707	70.086	26.066
Matières animales (peaux, cuirs, four- rures, etc.)	1.114	21.093	15.133
Bois et ouvrages en bois	15.370	187.280	87.765
Plantes	2.990	22.679	18.655
Matériaux de construc- tion et articles céramiques	204	2.713	3.569
Minerais	275	1.559	3.015
Verreries	180	1.380	1.662
Combustibles	14.693	164.117	268.776
Caoutchouc	91	557	265
Matières et produits chimiques non or- ganiques	668	6.870	8.873
Matières et produits chimiques organi- ques	435	4.662	6.033
Couleurs et vernis ..	188	2.842	4.010
Produits chimiques divers	323	1.513	2.288
Métaux et articles en métaux	9.021	108.263	108.229
Métaux précieux . . .	1	1.543	40
Machines et appareils	890	9.586	4.738
Appareillage électri- que	39	396	512
Horloges et montres.	1	67	41
Instruments de musi- que	1	63	65
Armes et munitions.	1	15	666

Désignation	Valeurs en Exportations (en milliers de zl.)		
	Septembre 1925	Janvier- Sept. 1925	Janvier- Sept. 1924
Véhicules	46	928	7.882
Papier et ouvrages en papier	346	7.306	4.667
Livres, revues	266	5.618	2.216
Matières et produits textiles	16.158	106.696	130.738
Confections	550	4.920	7.829
Articles de mode et de fantaisie	148	2.880	1.422
Instruments de préci- sion	41	776	947
Divers	2	28	2

RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Pologne

Sur l'initiative de MM. Klarner et François Dolezal, ministre et vice-ministre de l'Industrie et du Commerce de Pologne, le Gouvernement polonais poursuit activement la création à Varsovie d'un Institut pour le Commerce extérieur, qui aura pour objet de développer l'expansion économique de la Pologne.

*
**

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie de Varsovie vient de procéder à la révision du tarif douanier polonais et a publié un arrêté du 30 octobre 1925, dont les dispositions entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1926 : en adoptant cette date assez éloignée, on a évité la nécessité de fixer un délai de faveur pour les transports expédiés à destination de la Pologne avant la publication de l'arrêté précité.

D'après un communiqué du Ministère de l'Industrie et du Commerce, la révision effectuée peut être considérée comme une continuation des modifications déjà faites une première fois, et concernant, en premier lieu, les articles de luxe. Ces modifications, on le voit, avaient revêtu un caractère, avant tout, fiscal. Par contre, les modifications introduites actuellement visent un grand nombre de produits industriels et agricoles et revêtent de ce fait un caractère économique.

II. — QUESTIONS FINANCIÈRES

L'EXÉCUTION DU BUDGET POLONAIS EN 1925 :
LE RENDEMENT DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL.

L'administration polonaise du Trésor vient de publier l'état de l'exécution du budget pendant les trois premiers trimestres de l'année 1925 : les recettes se sont élevées à 1.399.222.500 zl., dont

1.093.266.200 zl. pour les services généraux des ministères, 19 millions 246.500 zl. pour les entreprises de l'Etat (recettes nettes) et 286.709.800 zl. pour les monopoles (recettes nettes).

La plus grande partie des rentrées, effectuées au titre de l'administration proprement dite, provient du ministère du Trésor : 922.968.200 zl., dont 702.311.000 zl. sont fournis par les impôts.

Nous relevons ci-après le montant de la perception des impôts d'une part pendant l'année 1924 tout entière, d'autre part au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours ; nous indiquons, au surplus, en % le rapport de ces recettes aux prévisions budgétaires pour l'ensemble de l'année 1925 (la proportion normale étant des trois quarts, soit de 75 %).

Désignation	Recettes effectuées en 1924 (année entière)	Recettes effectuées en 1925 (trois premiers trimestres)	Rapp. des rentrées des 3 premiers trimestres de 1925 aux prévisions budgét. pour l'exercice 1925
	(en milliers de zl.)		
Impôts fonciers	48.229	26.846	48,8
Impôt sur les immeubles ur- bains	8.115	14.689	73,4
Impôt industriel	176.667	138.177	83,7
Impôt sur le revenu	40.147	40.703	54,3
Autres impôts directs ordi- naires	19.690	23.836	118,7
<i>Total des impôts directs ordi- naires</i>	<i>292.849</i>	<i>244.251</i>	<i>72,9</i>
Impôt sur la bière	6.765	5.471	84,2
Impôt sur le sucre	54.095	46.666	77,8
Impôt sur l'huile minérale	10.744	12.577	83,8
Autres impôts indirects	22.964	18.083	150,1
<i>Total des impôts indirects</i>	<i>94568</i>	<i>82.797</i>	<i>88,5</i>
Droits d'entrée	228.396	234.476	88,5
Droits de sortie	10.745	5.379	107,6
<i>Total des droits de douane</i>	<i>239.141</i>	<i>239.855</i>	<i>88,8</i>
<i>Taxes du timbre</i>	<i>79.760</i>	<i>84.562</i>	<i>84,6</i>
TOTAL GÉNÉRAL DES IMPÔTS ORDI- NAIRES	706.318	651.465	81,2
Impôt sur la fortune	199.024	50.846	16,9
TOTAL GÉNÉRAL DES IMPÔTS ORDI- NAIRES ET EXTRAORDINAIRES ..	905.342	702.311	63,9

Le tableau précédent appelle plus particulièrement les deux remarques suivantes : tout d'abord, les impôts indirects seuls n'ont pas déçu les prévisions budgétaires; ils les ont même dépassées; sans

entrer dans des discussions doctrinales sur les avantages comparés des deux catégories d'impôts, directs ou indirects, il y a là une constatation indiscutable, que nous avons déjà eu l'occasion de faire dans des notes antérieures.

En second lieu, l'impôt sur la fortune (podatek majątkowy) a donné au Trésor 16 % au lieu de 75 % de la somme escomptée pour l'ensemble de l'exercice; certes, un tel résultat n'a pas eu d'effets pernecieux, puisqu'il est compensé, dans une certaine mesure, par un rendement amélioré de diverses autres sources de revenus; mais, au moment où dans divers pays, d'après controverses s'élèvent sur les mérites de l'impôt sur le capital, il apporte un argument opportun aux adversaires de cette forme de contribution.

L'impôt sur la fortune a-t-il obtenu, dans le passé, une destinée plus favorable ?

Il a été institué deux sortes d'impôts sur le capital en Pologne ; l'un, appelé communément « *danina* », en 1922; l'autre, impôt sur la fortune, actuellement en cours de perception.

Sur la *danina*, on trouvera une analyse détaillée de la loi du 16 décembre 1921, qui a institué cette contribution nationale extraordinaire, dans « la Pologne » du 1^{er} février 1922, pages 133 à 139.

La *danina* a produit en 1922 environ 75 milliards de marks polonais, les autres impôts fournissant dans la même période 46,5 milliards environ, les dépenses totales de l'exercice budgétaire polonais s'élevaient à 591 milliards de dépenses, contre 458 milliards de recettes.

Calculées en francs-or, ces sommes se présentaient de la manière suivante, approximativement :

Dépenses	520 millions
Recettes	400 —
<i>Danina</i>	85 —

L'examen de ces chiffres prouve que la *danina* n'a pas réalisé les grosses espérances qu'on avait placées en elle.

Un tel impôt, pour avoir quelque efficacité, ne doit qu'être l'un des éléments d'une réforme financière globale; aussi, en 1923, l'impôt sur la fortune (podatek majątkowy) ne fut plus qu'une partie d'un programme général de redressement financier, comportant à la fois le retour à la valeur-or et l'équilibre du budget.

Le nouvel impôt sur la fortune a été institué par une loi du 11 août 1923, publiée au *Dziennik Ustaw* du 26 septembre 1923 (n° 94, pos. 746) : « Il sera perçu, dit l'article premier, pendant trois ans, de 1924 à la fin de 1926, en six termes d'un semestre. » Son montant total fut fixé à un milliard de francs-or.

Y sont assujetties les personnes physiques et morales ayant leur demeure ou leur siège sur le territoire polonais pour la valeur de leur fortune entière; les personnes physiques et morales, n'ayant ni leur demeure ni leur siège en Pologne, pour la valeur de la partie de leur fortune se trouvant sur le territoire de cet Etat.

L'Etat, les établissements publics, les coopératives de construction de logement, les unions professionnelles, les personnes dont la fortune ne dépasse pas 3.000 francs-or, les meubles, d'usage personnel jusqu'à 5.000 francs-or, les terres concédées aux anciens soldats et aux colons jusqu'à 20 hectares, les emprunts de l'Etat polonais, les fondations ayant un objet religieux, intellectuel ou scientifique, les immeubles nouvellement contruits dans les villes, les domaines ruraux dans les territoires de l'Est jusqu'à 15 hectares, et dont les bâtiments ont été détruits par la guerre, ne sont passujettis à l'impôt sur la fortune.

Cet impôt est calculé sur la fortune globale mobilière et immobilière, au 1^{er} juillet 1923, défalcation faite des dettes et charges.

La valeur de ces biens, au 1^{er} juillet 1923, est calculée en marks polonais, et s'exprime en francs-or, au taux de 20.000 marks polonais pour un franc-or.

L'article 8 spécifie que le milliard de francs-or, à fournir par le nouvel impôt, doit être réparti de la manière suivante : agriculture : 500 millions; entreprises industrielles et commerciales : 375 millions; autres catégories : 125 millions.

Le taux de cet impôt est ainsi fixé :

Catégories	Valeur de la fortune en francs-or		Montant de l'impôt en %
	de	à	
1	3.000	4.500	1,4
2	4.500	6.000	1,4
3	6.000	7.500	1,6
4	7.500	10.000	1,8
5	10.000	12.500	2
6	12.500	15.000	2,2
7	15.000	25.000	2,4
8	25.000	35.000	2,6
9	35.000	45.000	2,8
10	45.000	60.000	3
11	60.000	75.000	3,2
12	75.000	90.000	3,4
13	90.000	120.000	3,6
14	120.000	150.000	3,8
15	150.000	180.000	4
16	180.000	240.000	4,25
17	240.000	300.000	4,5
18	300.000	360.000	4,75
19	360.000	480.000	5
20	480.000	600.000	5,25
21	600.000	800.000	5,5
22	800.000	1.000.000	5,75
23	1.000.000	1.500.000	6
24	1.500.000	2.000.000	6,5
25	2.000.000	3.000.000	7
26	3.000.000	4.000.000	7,5
27	4.000.000	6.000.000	8

Catégorie:	Valeur de la fortune en francs-or de		Montant de l'impôt en %
		à	
28	6.000.000	8.000.000	8,5
29	8.000.000	10.000.000	9
30	10.000.000	12.000.000	10
31	12.000.000	14.000.000	11
32	14.000.000	16.000.000	12
33	16.000.000		13

L'article 9 prévoit que si l'impôt ne produit pas le rendement escompté, il serait procédé à une majoration correspondante des pourcentages, à partir de la 5^e catégorie; l'impôt serait, par contre, diminué, si l'on obtenait des dépassements.

C'est la déclaration faite aux autorités des districts de la situation des biens qui a servi de base au calcul de l'impôt; sans attendre les vérifications nécessaires, la loi a spécifié qu'un premier acompte devait être versé entre le 10 novembre et le 10 décembre 1923.

Dans *la Pologne* du 15 février 1925, pages 142 à 149, nous avons déjà consigné les résultats de la perception de l'impôt sur la fortune en 1924 : on y verra que cette contribution extraordinaire a fourni au Trésor, au cours de cet exercice, 199.024.700 zl., dont 1.788.600 zl. en janvier; 27.957.600 zl. en février, 46.597.500 zl. en mars, 17.978.800 zl. en avril, 4.297.300 zl. en mai, 3.767.200 zl. en juin, 23.226.100 zl. en juillet; 5.576.200 zl. en août, 7 millions 655.400 zl. en septembre, 22.417.800 zl. en octobre, 10.996.000 zl. en novembre, et 26.766.200 zl. en décembre; si ces 199 millions de zl. représentaient un peu plus de 40 % du montant des impôts directs perçus pendant l'exercice 1924 et 16 % environ des ressources procurées au budget polonais par l'ensemble des impôts et des monopoles, il n'en reste pas moins vrai que l'impôt sur le capital n'a rapporté, au cours de cette même année 1924, que 59,8 % des prévisions budgétaires.

Qu'a-t-il donné jusqu'à présent ? Ce bilan peut être établi en ajoutant aux 199.024.700 zl. précités d'une part 1.938.000 zl. qui figurent au compte de la Trésorerie polonaise pour l'exercice 1923 sous la rubrique « Impôts directs extraordinaires », d'autre part, les 50.846.000 zl. perçus pendant les neuf premiers mois de 1925; soit, au total 251.808.700 zl., un peu plus du quart du rendement global envisagé par la loi du 11 août 1923.

Nous ne nous attardons pas à rechercher les raisons de cet état de choses indiscutable; la question est trop faussée par les passions politiques et sociales; néanmoins, il est permis de penser que les difficultés éprouvées en l'espèce par la Trésorerie polonaise tiennent, dans une certaine mesure, aux conditions économiques actuelles de la Pologne, mais aussi, et surtout, à la nature même de l'impôt sur le capital, et à son mode d'assiette et de perception.

En tout cas, le gouvernement polonais, assuré de pouvoir trouver par des voies normales des ressources budgétaires, a décidé de dé-

poser un projet de loi tendant à abaisser à 432 millions de zl., au lieu d'un milliard, le montant global des contributions à percevoir au titre de l'impôt sur la fortune.

Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1925, les entreprises de l'Etat n'ont apporté au Trésor polonais, en recettes nettes, que 19.246.500 zl. (dont 18.097.000 zl. pour les forêts de l'Etat), soit 12,7 % seulement des prévisions budgétaires pour l'exercice entier : ce résultat confirme nos observations antérieures au sujet de la médiocrité du rendement industriel des établissements d'Etat; il apparaît encore moins satisfaisant, quand on constate qu'au budget des dépenses, ces mêmes entreprises s'inscrivent pour 25.164.800 zl. (22,5 % des prévisions pour l'exercice entier), dont 11.555.000 zl. réservés aux établissements militaires (77 % des prévisions pour 1925) et 13 millions de zl. affectés aux chemin de fer (14,3 % des prévisions pour 1925).

Les monopoles constituent la troisième partie du budget des recettes : pendant les trois premiers trimestres, ils ont procuré au Trésor une somme légèrement inférieure aux prévisions budgétaires, soit 286.709.800 zl. (recettes nettes), soit encore 71,6 % (au lieu de 75 %) des recettes prévues pour l'année entière ; comme le montre le tableau suivant, ces résultats sont légèrement modifiés, si l'on tient compte des rentrées fiscales procurées par l'industrie des allumettes, monopolisée depuis la loi du 15 juillet 1925.

Désignation des monopoles	Recettes effectuées en 1924 (année entière)	Recettes effectuées en 1925 (trois premiers trimestres)	Rapport des rentrées des 3 premiers trimestres aux prévisions budgét. pour l'exercice 1925
Saccharine	86	135	117,4
Sel	17.723	22.055	76,7
Tabac	133.708	137.610	84,5
Alcool	132.626	125.174	75,0
Loterie	3.518	1.736	43,1
Allumettes	4.023	4.579	91,6
<i>Total des monopoles.</i>	291.686	291.289	79,3

L'ensemble du budget des recettes représente 64,9 % (au lieu de 75 %) des prévisions de l'exercice total; cette diminution de rendement est due, comme nous l'avons vu, à l'impôt sur la fortune ainsi qu'aux entreprises de l'Etat.

Quant au budget des dépenses, il n'a atteint, avec un total de 1.451.048.800 zl., que 66,9 % (au lieu de 75 %) des prévisions pour 1925; le gouvernement polonais a réalisé une sérieuse compression, particulièrement grâce à la pratique des budgets mensuels.

Dans ce budget des dépenses, les entreprises de l'Etat figurent pour 25.164.800 zl. (dépenses nettes des établissements intéressés),

et les services généraux des ministères pour 1.425.884.000 zl. (70,6 % des prévisions pour 1925), dont voici le décompte : Présidence de la République : 1.215.100 zl.; Diète et Sénat : 6.212.500 zl.; Contrôle de l'Etat : 2.643.300 zl.; Présidence du Conseil des Ministres : 1.300.300 zl.; Affaires étrangères : 19.624.200 zl.; Guerre : 505 millions 229.400 zl.; Intérieur : 141.798.500 zl.; Trésor : 258.320.200 zl.; Justice : 58.466.200 zl.; Industrie et Commerce, Postes et Télégraphes : 78.427.200 zl.; Chemins de fer (administration centrale) : 2.181.700 zl.; Agriculture et biens domaniaux : 16.818.300 zl.; Cultes et Instruction publique : 230.216.200 zl.; Travaux publics : 56.064.200 zl.; Travail et Protection sociale : 32.035.000 zl.; Réforme agraire : 15.331.700 zl.

A. MERLOT.

LA VIE INTELLECTUELLE

RÉCITS DE VOYAGES.

Si l'on prend en mains les catalogues de différentes maisons d'éditions, en Pologne, on est frappé du nombre considérable de récits de voyages qui y figurent, au cours des derniers mois. On dirait que les lauriers de *Ferdinand Ossendowski*, l'auteur du fameux livre « Hommes, Bêtes et Dieux », bénéficiaire aujourd'hui d'une célébrité mondiale, ne laissent pas dormir les écrivains polonais qui se sont subitement mis au genre exotique, en délaissant les sujets, pourtant pleins d'actualité, dont abonde la vie polonaise. Un titre sensationnel, évoquant des pays lointains et peu connus, présente évidemment de sérieux avantages. Il a d'avance la garantie d'un certain nombre de lecteurs, alors qu'affrontant le jugement du public avec un roman, même de valeur supérieure, l'auteur risque d'être accueilli avec moins d'enthousiasme et d'intérêt.

Par ailleurs, il est incontestable que le lecteur polonais manifeste une prédilection marquée pour les contrées lointaines. On peut ne pas connaître son propre pays, en ignorer les beautés et les attraits, mais on se passionnera facilement pour l'étranger, pour les descriptions de paysages exotiques, si différents des sites, pourtant pleins de charme et de pittoresque, que présentent les différentes régions de la Pologne. Enfin, un certain esprit d'aventures sommeille toujours au fond du cœur de chaque Polonais. Il se déplace avec plus de facilité que le Français, foncièrement sédentaire. Les voyages les plus lointains ne l'effraient nullement. Il y rêve, au contraire, avec plaisir, et, s'il ne peut pas, pour une raison ou pour une autre, les entreprendre, il accueille avec faveur les récits de voyages qui lui procurent l'illusion de visiter des pays lointains qu'il voudrait tant voir de ses propres yeux.

C'est évidemment à cette soif d'impressions exotiques qu'on doit,

en grande partie, attribuer le succès dont bénéficient actuellement, en Pologne, les nombreux récits de voyages qui viennent d'y faire leur apparition. N'empêche, par ailleurs, que ce soient des ouvrages pleins d'un intérêt palpitant et écrits avec un véritable talent.

Prenons, par exemple, ce journal de bord tenu par *M. Antoni Slonimski*, au cours d'un voyage au Brésil, que publie la librairie *Gebethner et Wolff (Pod Zwrotnikami — Sous les tropiques)*. Un style léger et attrayant confère un charme tout particulier à ce petit livre. Une facilité étonnante d'esquisser des images passagères, de noter de menues impressions ne présentant en apparence qu'une importance relative crée un ensemble des plus intéressants qui constitue un tableau complet des pays que traverse le voyageur.

Nous le voyons quittant Varsovie par une brumeuse soirée d'octobre, le regard tendu vers les pays lointains qu'il va visiter. « Je ressemble, dit-il, à une lunette braquée à longue distance : les objets rapprochés m'apparaissent indistincts à travers une brume épaisse. »

Il arrive à Paris, qu'il n'a pas vu depuis la guerre. Cinq jours lui suffisent pour se faire une idée de la capitale revenue à sa vie agitée et fébrile. « Trop de bruits et de réjouissances ! Après la saignée cruelle qu'il a subie, Paris, tel un homme affaibli, est à la recherche d'excitants que lui procurent le tumulte des dancings, le hurlement des trombones et la plainte des saxophones. »

Puis, c'est le train transatlantique qui emmène notre voyageur au Havre, où il s'embarque sur un grand vapeur, « le Lipari », qui doit le transporter au Brésil. Quelques escales sur le continent européen, à Vigo, à Lisbonne, et voilà que commence ce prestigieux voyage que la plume et le talent de *M. Slonimski* font revivre d'une façon vraiment saisissante. Tout y trouve sa place : têtes de passagers esquissées en quelques traits vigoureux et nets, réjouissances habituelles à bord, concerts et bals costumés, petits malentendus dans le genre de la réclamation de ce *Moïse Lewin*, passager de troisième classe, qui vient un soir se plaindre qu'on lui sert le fromage après le dîner, alors que, selon les préceptes de sa religion, il n'a droit d'en absorber qu'au début des repas, enfin, traversée solennelle de l'équateur après laquelle, au bout de quelques jours, apparaît dans toute sa splendeur la rade de Rio Janeiro.

Débarqué, le 14 novembre, *M. Slonimski* passe au Brésil près de trois mois, en touriste consciencieux. Il le traverse de long en large, et nous donne une série d'impressions extrêmement intéressantes. C'est un véritable livre de voyages où nous voyons surgir tantôt des scènes amusantes, d'une saveur toute locale, tantôt des paysages dont le pittoresque n'a d'égal que dans l'élégance du style de *M. Slonimski*. Ses remarques sur la mentalité des colons polonais sont des plus originales. Il excelle dans la description de la nature. Si son livre ne possède pas d'illustrations, la richesse des images qu'il évoque en tient largement place. Plus d'une page semble émettre des rayons lumineux émanant des beautés du paysage qu'elle reproduit. C'est dans une atmosphère ensoleillée, pleine

d'une lumière éclatante, que le lecteur arrive aux dernières pages de ce joli livre qu'il referme avec regret parvenu aux rives européennes de l'Atlantique où une brume opaque vient remplacer les prestigieux paysages de l'Amérique du Sud, à travers lesquels l'auteur l'avait promené. Celui-ci avoue lui-même qu'il lui sera difficile de reprendre à nouveau l'existence grise, pleine de menus ennuis quotidiens, qui l'attend, au retour de ce pays de soleil et de serpents, « de ce pays aux torrents de chaleur et de lumière colorée... Mais il est bon parfois de fouler du pied la rotondité de la terre, de l'examiner de différents côtés, afin de se rendre compte de l'habileté et de la sagesse qui ont présidé à la confection du globe, de cette sublime plaisanterie que nous appelons « le monde ». Lorsque vous aurez fixé longtemps du regard la perspective des continents et la profondeur des mers, lorsque vos yeux auront glissé sur la surface du monde de la façon d'un doigt parcourant une carte géographique, il vous sera plus aisé de les détacher de la terre et de les élever avec confiance au Ciel ».

C'est guidé probablement des mêmes sentiments que *M. Janusz Makarczyk* a entrepris son intéressant voyage en Terre Promise, dont il relate les impressions dans un livre intitulé *Przez Palestynen i Syryjen* (A travers la Palestine), qui vient de paraître chez Gebethner et Wolff. Si nous y rencontrons les mêmes beautés de style, dans la description des sites, que dans le joli livre de *M. Slonimski*, notre attention est plutôt retenue par l'étude de la nouvelle situation politique et sociale de la Palestine, conséquence directe de la création du Home National Juif et du mandat conféré sur ce pays à l'Angleterre par la Société des Nations. Cette étude, *M. Janusz Makarczyk* nous la facilite en intercalant des impressions purement touristiques dans des observations étoffées d'une sérieuse documentation scientifique.

La question de la Palestine est incontestablement un des problèmes les plus intéressants de l'heure actuelle. Le voyageur qui débarque un beau matin à Jaffa, port primitif, privé de tout aménagement technique, se voit, dès qu'il a traversé les vieux quartiers de cette antique cité, transporté dans un monde nouveau, lorsqu'il pénètre dans les rues de la nouvelle ville de *Tel Aviv* (la ville du Printemps) édiflée à côté.

Tel Aviv est une ville entièrement juive, construite avec le dernier confort moderne. Elle possède une plage sablonneuse, des établissements de bains et un casino où se rencontre la société de l'endroit. La ville se développe à vue d'œil. De nouveaux quartiers surgissent comme par enchantement, quartiers aux rues larges et spacieuses, tracées à l'avance par des architectes pleins de prévoyance, soucieux de la beauté et du confort de la nouvelle cité. Pour se rendre compte de l'avenir de cette ville, il suffit de noter qu'au printemps de l'année courante, on a élevé à *Tel Aviv* 194 maisons et qu'un nombre bien plus considérable est actuellement en construction.

L'administration de *Tel Aviv* est entièrement entre les mains des

Juifs. Le Conseil Municipal est constitué exclusivement de Juifs, le maire est juif, la police est juive, de même que la gendarmerie. Tous les travaux de construction et de canalisation sont entièrement exécutés par des ingénieurs et des ouvriers juifs. L'industrie commence à se développer. On voit surgir de nombreuses usines et manufactures, qui sont toutefois encore insuffisantes, étant donné que la Palestine importe 80 % d'objets fabriqués. Les principaux fournisseurs de la Palestine sont l'Allemagne, la Belgique et la Russie. La Pologne y importe de la colle, des instruments agricoles et un peu de ciment. Il y a tout lieu de supposer que cette importation ne fera que se développer. La Palestine est un débouché tout indiqué pour l'industrie polonaise. Une grande partie des immigrants proviennent de la population juive des provinces polonaises. Ces anciens ressortissants polonais s'intéressent tout particulièrement aux marchandises polonaises auxquelles ils ont été habitués depuis leur enfance et qu'ils préfèrent aux produits de l'industrie des autres pays.

M. *Janusz Makarczyk* constate l'effet bienfaisant qu'a produit sur l'émigré juif l'atmosphère de la Palestine. Cet effet se manifeste tout particulièrement dans les campagnes dont l'atmosphère agit comme un calmant sur les organismes des individus qui viennent s'y établir. Le juif qui y travaille depuis quelques années cesse d'être l'éternel affairé que l'on a connu dans les quartiers mouvementés des villes de l'Europe Centrale. Le calme de la campagne se communique à lui petit à petit. Travaillant la terre de ses mains, il devient au bout d'un certain temps un vrai campagnard. Aussi observe-t-on en Palestine un phénomène inusité dans les autres pays, le dépeuplement des villes au profit des campagnes. Ce phénomène pose le problème de l'organisation rationnelle des communautés et des villages juifs, dans la vaste plaine palestinienne. En dehors des anciens villages fondés par le baron de Rotschild, avant la guerre, et qui étaient des œuvres purement philanthropiques, deux théories se heurtent, en ce qui concerne le développement de la colonisation juive en Palestine. Alors que les fondations du baron Rotschild avaient créé un type de village spécial, où les maisons et les terres appartenaient, à vrai dire, aux colons juifs, mais où ces derniers employaient la main-d'œuvre arabe, le nouveau type de villages organisés par le *Keren Kajemeth* (fonds national) a pour objet de créer un type de paysan juif travaillant lui-même à la terre. Mais deux courants se manifestent dans la façon dont ces villages doivent être organisés. Les uns sont pour le type de fermes individuelles, les autres pour des communautés agricoles (*Kvuce*) organisées d'après les principes du plus pur communisme.

M. *Janusz Makarczyk* s'étend longuement sur les avantages et les défauts des deux systèmes. Son livre est un apport précieux dans le domaine des nouvelles études sur la Palestine. Les observations que nous y trouvons sont très précieuses. A l'abri de toute ombre de partialité, elles présentent les choses, comme l'auteur les a vues et, comme elles doivent l'être vraiment en réalité. Le lecteur polonais,

en particulier, y trouvera une documentation des plus intéressantes sur la mentalité de la population juive qui a quitté la Pologne pour retourner dans le pays de ses ancêtres. Des questions d'ordre économique ont pu créer, en Pologne, une certaine animosité entre l'élément juif et la population chrétienne, mais le long séjour que les Juifs ont fait en Pologne a créé entre eux et leur pays d'adoption des liens qui ne se rompent pas de sitôt. On peut en voir une éloquente illustration dans le fait suivant.

Parcourant les nouveaux quartiers de la ville de *Tel Aviv*, *M. Janusz Makarczyk* eut l'occasion de visiter l'intérieur de plusieurs habitations juives. Dans l'une d'elles appartenant à un Juif émigré de Pologne, il remarqua sur les murs de la plus belle pièce, suspendus à la place d'honneur, les portraits de *Mickiewicz*, de *Slowacki* et de *Kosciuszko*. A la muette interrogation que lui adressait *M. Makarczyk*, le maître de céans lui répondit par cette explication significative : « Vous regardez ces portraits et vous vous demandez sans doute, ce qu'ils viennent faire dans une maison juive. Or, je dois vous dire que nous autres juifs, nous nous rendons parfaitement compte que toute notre classe intellectuelle a été élevée sous l'influence de votre haute culture intellectuelle. En Pologne, où, à l'heure actuelle, on s'emballe pour n'importe quoi, l'écho des luttes de partis voile momentanément cette grande vérité. Mais nous qui sommes au loin de tous ces malentendus, nous savons orienter notre jugement vers la vérité. Et cette vérité est que le génie polonais, que la civilisation millénaire de la Pologne ont eu sur nous une profonde influence, que la littérature polonaise a été l'aliment qui a nourri des générations entières de notre peuple. Voilà pour quoi j'ai emporté avec moi ces portraits que vous avez été si étonné de retrouver en Asie, voilà pourquoi vous trouverez dans ma bibliothèque les chefs-d'œuvre de votre littérature nationale. »

Paul KLECZKOWSKI.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Comte Renaud PRZEZDZIECKI : *Varsovie*. Un volume petit in-quarto de 400 pages, avec 170 illustrations en texte et 32 gravures hors texte. Varsovie, 1925, Biblioteka polska (dépôt à Paris à la librairie Gebethner et Wolff).

Varsovie est le carrefour où se coupent toutes les grandes voies de l'Europe centrale, où se croisent les voyageurs et les marchandises qui vont du sud au nord et de l'est à l'ouest de notre continent. On y jouit de tous les raffinements de la civilisation, unis aux agréments d'une grande capitale cosmopolite. Souvenirs his-

toriques attachants, monuments intéressants et assez nombreux quoi qu'on en dise, population aimable, société accueillante, beaux théâtres où, sur la moitié au moins des scènes, on joue chaque soir — et fort bien — les succès de Paris, de Berlin ou de Rome, bons concerts, restaurants et cafés de premier ordre, belles et larges promenades, magasins élégants et bien approvisionnés, foule gaie et aussi animée la nuit que le jour; la capitale de la Pologne a tout ce qu'il faut pour retenir le touriste qui ne s'aperçoit guère de la fuite du temps, en raison des agréments variés et renaissants que lui offre chaque jour la vie varsoivienne.

Malheureusement, jusqu'à présent, tous ceux d'entre nous qui, moins fortunés que le touriste dont je parlais tout à l'heure, n'avaient pas été conduits par les circonstances sur les bords de la Vistule, n'avaient même pas la ressource de consulter une publication détaillée, capable de leur faire connaître et aimer Varsovie, et ce touriste lui-même ne disposait sur place d'aucune monographie susceptible d'attirer son attention sur les monuments que renferme cette ville et les grands souvenirs qu'ils évoquent. Des ouvrages, de valeur diverse, consacrés à Varsovie existent bien mais rédigés en langue polonaise, aucun n'est accessible à un vaste public international. Je suis heureux de dire qu'aujourd'hui cette désastreuse lacune est comblée. Un grand érudit doublé d'un délicat amateur d'art, le comte Renaud Przewdziecki, passionné pour les beautés de sa ville, vient de lui consacrer en langue française un ouvrage de tout premier ordre.

Je précise bien qu'il ne s'agit pas d'un guide au sens que l'on donne ordinairement à ce terme, et il n'y faut pas chercher des indications sur les restaurants de Varsovie ou la manière de se comporter avec les chauffeurs ou les cochers. Que cela ne vous empêche pas si vous partez à Varsovie de mettre dans votre valise votre exemplaire du beau livre du comte Przewdziecki. Car vous arriverez toujours à vous débrouiller pour les petits embarras de la vie quotidienne et sans le beau livre qui nous occupe, vous risquerez fort de passer à côté des plus belles choses de Varsovie, sans les apercevoir ou sans retirer la plus grande partie de l'agrément intellectuel ou artistique que vous devriez avoir de votre séjour. Quant au lettré ou à l'homme cultivé que ses occupations diverses retiennent dans sa ville, en France, en Italie, en Espagne, la monographie du comte Przewdziecki lui permettra sans sortir de chez lui, de faire la plus agréable des excursions et de connaître les richesses d'art ou d'intelligence que la capitale de la Pologne verse au fonds commun de la culture et de la civilisation.

Car ce à quoi a voulu parvenir M. Przewdziecki, et il a excellemment réalisé son projet, c'est nous donner de Varsovie une pleine connaissance au point de vue de l'histoire et de l'art. Pour cela, il a assemblé et mis en œuvre tant de renseignements précis et précieux que, reconnaît notre confrère l'*Est Européen*, on serait fort embarrassé d'y ajouter quelque chose d'essentiel.

On pense bien qu'il est impossible d'entrer dans le détail de cette

vaste publication. L'ouvrage ne compte-t-il pas environ quatre cents pages petit in-quarto et 202 illustrations ou gravures?

Le plan en est particulièrement heureux. Le comte Przewdziecki donne d'abord un exposé historique coloré et vivant des diverses vicissitudes de la capitale depuis sa fondation. Puis il entraîne son lecteur successivement dans chaque quartier de Varsovie. Ces excursions en compagnie de ce merveilleux *cicerone* sont passionnantes. Car il nous décrit les rues et les monuments dignes d'attention qu'elles contiennent — églises, maisons, palais, etc., — en évoquant tour à tour les événements tristes ou heureux qui s'y déroulèrent, sachant toujours renouveler notre intérêt et exciter notre curiosité. Pour être arrivé chaque fois à mettre en relief l'essentiel, à éliminer le banal, à éviter tout pédantisme, il fallait outre une connaissance parfaite du sujet, une véritable science de la mentalité du lecteur moderne.

Ainsi, petit à petit, toute l'histoire de Varsovie avec ses péripéties diverses aussi suggestives et intéressantes que celles du plus palpitant roman, s'évoque à notre esprit et parle à notre imagination comme à notre cœur. Et je note en passant que sans l'avoir cherché, M. Przewdziecki a fait par là, la meilleure, la plus utile des propagandes.

Après les souvenirs de l'histoire et de l'anecdote, voici la part de l'art. Ici aussi, l'appréciation et le goût de l'auteur apparaissent très sûrs. Les belles et nombreuses illustrations de l'ouvrage aident de faciliter la compréhension de ces vues intéressantes, qui seront profitables à tous les historiens de l'art. Je regrette de ne pouvoir couper çà et là dans le texte, des passages qui vous auraient permis de vous rendre compte par vous-même de la manière du comte Przewdziecki. La place me manque et il faut m'en croire sur parole...

Le bel ouvrage que je suis honoré d'avoir pu vous présenter s'adresse donc aussi bien à l'artiste, au touriste intelligent et cultivé qu'à l'homme de science et d'études. Il sera pour ces derniers une source inépuisable d'informations et de documents. Il sera pour les autres le meilleur commentaire de la vie polonaise, en leur faisant comprendre comment s'est constitué et a évolué la ville qui est devenue la capitale de la Pologne.

Ainsi la publication que vient de faire *Biblioteka polska* est un coup de maître. Nous savions bien que nos amis Polonais étaient capables de réussir à tout, mais la publication d'un livre d'art et de science de la portée et de la valeur de celui-là n'allait pas sans de grosses difficultés. Il fallait que la partie matérielle fût à la hauteur de l'autre pour faire un ensemble parfait. Or, c'est *parfait*. Grâce au choix judicieux de gravures qu'a fait le comte Przewdziecki, grâce aussi à celles qu'il possédait lui-même; à un excellent texte, aimable, instructif, plaisant, émouvant aussi à son heure, s'est jointe une abondante illustration et de tout premier ordre par la qualité de la photogravure.

Oui vraiment ce livre est un beau livre à tous les points de vue.

Jean PICARDIN : *Une idylle au Dworek*. Les Oeuvres libres, octobre 1925.

D'abord, un mauvais roman par son sujet extrêmement banal : au printemps de 1923, un journaliste français, Fabre Martinel, s'est rendu à Gniezno en pèlerinage à la tombe de son frère, mort en captivité à la fin de la guerre. Il entre en relations avec la famille Malinowski qui fut autrefois compatissante au prisonnier, séjourne dans leur dworek familial. Il s'éprend d'Aniéla, la fille de la maison. Toutefois, il hésite quelque peu à épouser une étrangère, mais l'amour l'emporte vite. Fiancée, atteinte de phtisie, Aniéla ne tarde pas à mourir dans un sanatorium de Zakopane.

Ce mince scénario a servi de prétexte à placer ici et là de bonnes descriptions de paysages polonais, et, hélas, en promenant le lecteur à Gniezno, à Zakopane et dans deux châteaux polonais, à présenter avec autant de parti pris et d'injustice que d'incompréhension, la vie et la mentalité polonaises.

LA REVUE DE FRANCE (15 mars 1925). — Marya KASTERSKA : *La Critique littéraire en Pologne*.

Inutile d'insister sur les services que rend la critique littéraire et son rôle dans l'évolution du goût. En Pologne, ce genre est le domaine d'hommes de grande valeur qu'il est bon de connaître. On se reportera donc avec fruits à l'utile chronique où Madame Kasterska apporte d'intéressantes indications sur les actuels chefs de file de la critique polonaise.

Voici ceux qu'elle étudie : Guillaume Feldmann (mort en 1919), auteur d'une *Histoire de la littérature polonaise* qui est bien connue, son continuateur M. Stanislas Lam, M. Antoine Potocki, M. Jean Lorentowicz auquel fort justement Madame Kasterska a consacré un important développement, M. Zygmunt L. Zaleski, M. Siedlecki, M. Debicki et enfin M. Boy-Zelenski, réduit on ne sait pourquoi à quelques lignes.

Bien que forcément incomplète, grâce aux détails que donne l'auteur sur les écrivains que je viens d'énumérer après elle, cette étude est tout à fait suffisante pour faire sentir au lecteur non polonais la très belle place que la critique occupe aujourd'hui dans l'histoire littéraire de la Pologne.

HENRI DE MONTFORI.

REVUE DE LA PRESSE FRANÇAISE

Après Locarno.

Depuis les accords de Locarno, le Reich est en ébullition. Les nationalistes s'agitent et attaquent MM. Luther et Stresemann, dans la presse et dans les réunions publiques, leur reprochant d'avoir, par de trop grandes concessions faites aux alliés, compromis l'avenir de l'Allemagne...

Cette campagne a eu pour premier résultat une crise ministérielle partielle : trois ministres appartenant au parti nationaliste ont dû quitter le cabinet Luther... D'autres remaniements ministériels sont à prévoir...

Pour combattre la campagne des nationalistes, MM. Luther et Stresemann ont eu recours au principe fondamental de la méthode homéopathique : *similia similibus*. A l'agitation nationaliste ils ont opposé, dans toute l'Allemagne, une agitation en sens contraire : une campagne pro-locarnienne.

Dans les journaux à leur dévotion, aussi bien que dans des réunions publiques, ils vantent et font vanter les vertus des accords de Locarno, qui sont, d'après eux, une victoire allemande sur l'Angleterre, la France, la Belgique, la Pologne et la Tchécoslovaquie... Ils prétendent même avoir conclu avec M. Chamberlain des accords verbaux ignorés du gouvernement français et très avantageux pour l'Allemagne...

MM. Luther et Stresemann sont allés si loin dans cette voie que M. Chamberlain, malgré toute sa sympathie personnelle à leur égard, a dû leur infliger un démenti officieux par l'Agence Reuter.

L'opinion publique en France suit avec attention les phases de cette lutte de politique intérieure entre Allemands qui, malgré leurs vociférations et les injures mutuelles dont ils s'accablent, sont au fond bien d'accord en ce qui concerne la politique extérieure de l'Allemagne. Leur but commun, aux uns et aux autres, est identique : *Deutschland über alles*. Leurs boniments de place publique et leurs crises ministérielles ne sauraient changer en rien cette vérité absolue et indiscutable.

Dans son éditorial du 3 novembre, le *Temps* fait sur ce sujet les remarques suivantes :

Les nationalistes allemands jouent un jeu dangereux. Ils accusent le cabinet Luther de nuire à la situation du Reich vis-à-vis de l'étranger et assurent qu'il ne faut pas s'étonner, dès lors, que les Alliés « se montrent de moins en moins disposés à donner satisfaction à l'Allemagne ». Dans l'espoir de diminuer leurs propres responsabilités, les conservateurs s'efforcent de la sorte de renverser les rôles. En effet, si de justes défiances peuvent exister dans les pays alliés au sujet de l'avenir que l'Allemagne réserve aux accords de Locarno, l'attitude des nationalistes est bien faite pour les confirmer.

Sous ce titre : *M. Stresemann ne doit pas mettre la charrue avant les bœufs*, le « *Petit Journal* » (6-11-25) dit :

Il a, en effet, subordonné la ratification par l'Allemagne des accords dont il est un des artisans, à l'exécution préalable par les Alliés des promesses verbales faites à Locarno. Or, les concessions que les Alliés se sont montrés disposés à faire à l'opinion allemande, pour l'administration de la Rhénanie occupée, ne doivent pas être considérées comme la condition, mais bien comme la conséquence de l'adhésion définitive de l'Allemagne à la politique d'entente définie à Locarno. Les Alliés, au surplus, n'ont pas attendu le vote du Reichstag pour prendre déjà différentes mesures qui marquent leur volonté d'adoucir le régime d'occupation rhénane. Il appartient à l'Allemagne de donner à leurs promesses, en voie de réalisation, leur pleine efficacité.

Notre confrère S. de Givet, dans *l'Eclair* (6-11-25), reproche à une partie du public français de ne pas comprendre suffisamment les dessous de la politique allemande :

Une chose assez surprenante, c'est la façon dont on accueille en France l'un des arguments que M. Stresemann offre au peuple allemand pour lui faire accepter le pacte rhénan. Cet argument est ainsi construit : « Si nous n'avions pas fait notre proposition du 9 février et si nous n'étions pas tombés d'accord avec nos interlocuteurs de Locarno, l'entente se serait faite sans nous, et, par conséquent, contre nous, entre la France, l'Angleterre et la Belgique. »

Ici on trouve cela très bien et l'on est fier d'avoir acculé l'Allemagne à cette impasse. Or, c'est là tout le contraire d'un succès diplomatique pour notre pays. En vérité, l'Allemagne est parvenue à dissocier les Alliés, à faire disparaître toute trace d'alliance, à éviter que les trois nations continuassent à s'appuyer les unes sur les autres pour se garantir. Le Reich s'est même glissé entre elles trois, sur le pied d'égalité. C'est, en temps de paix, la réédition du coup von Lanken.

Dans les deux cas, au reste, le but momentané est le même; la paix blanche. Le Reich verra pour la suite.

* Seulement, pendant la guerre, la machination von Lanken avorta dans l'œuf, tandis que l'affaire du 9 février a pris corps à Locarno.

On a beau faire, on n'arrive pas à comprendre comment on peut enregistrer avec joie l'aveu de M. Stresemann.

Il est vrai qu'on en est bien à se féliciter du rapport des experts militaires qui constate qu'en matière de désarmement le Reich a fait droit à une petite partie des réclamations alliées en négligeant de satisfaire aux plus essentielles.

De ce côté-ci du Rhin, on est tout à la paix sans condition. Hélas! les Allemands ne montrent pas un aussi grand empressement.

Dans son édition du soir du 6 novembre, *l'Information* rappelle à M. Stresemann le vieux proverbe *Trop parler nuit*.

Dans *L'Œuvre* (4-11-25), M. Victor Snell fait observer ce qui suit:

On avait parlé d'une dissolution possible du Reichstag, mais la victoire des partis de gauche aux récentes élections municipales de Berlin fait réfléchir les conservateurs. Ils commencent à se rendre compte qu'une con-

sultation populaire qui ne pourrait pas se faire autrement que sur la question : « Voulez-vous la paix ? » leur serait certainement défavorable. Et ils sont bien près, maintenant, d'acquiescer.

D'acquiescer sans vouloir le dire. En rechignant, naturellement. En jurant et en sacrant par le tonnerre de Dieu — c'est *donnerwetter* que ça se dit — et par le nom de Dieu lui-même. Et en accusant, bien entendu, le « locarnimus » d'être gros de toutes les trahisons. Mais qu'importe, pourvu qu'ils acquiescent ?

Sous ce titre : *Versailles et Locarno, l'Humanité* (4-11-25) dit :

M. Painlevé a parlé avec émotion des succès de Locarno. De qui se moque-t-il ? Quel est donc le vainqueur de Locarno ? Quel est-il, sinon l'impérialisme britannique ? Quel est le vaincu du Lac Majeur ? Quel est-il, sinon l'impérialisme français ?

Le Traité de Versailles avait établi l'hégémonie de la France sur le continent. Elle recouvrait l'Alsace-Lorraine avec son fer, sa potasse, ses usines. Elle s'installait dans la Sarre. Elle occupait la Rhénanie. Les nouveaux Etats d'Europe orientale, Pologne, Tchécoslovaquie étaient ses vassaux; des généraux français commandaient leurs armées, des banques françaises leurs industries. La France victorieuse triomphait sur le continent.

Locarno liquide tout cela. Il liquide l'Entente cordiale. La Rhénanie sera bientôt évacuée. La Sarre ne sera pas annexée à la France. La Pologne et la Tchécoslovaquie cessent d'être des colonies françaises. Partout, l'influence anglaise chasse l'hégémonie de la France. L'arbitre de l'Europe n'est plus l'officier français : c'est le diplomate britannique.

Terminons par ces lignes de M. Jacques Bainville, dans la *Liberté* (6-11-25) :

Il est presque touchant de voir les efforts que fait M. Stresemann pour convaincre ses amis de droite que le pacte de Locarno est une excellente affaire pour l'Allemagne.

— Le pacte, dit-il, réalise la paix blanche que nos ennemis nous avaient constamment refusée, la fameuse paix boîteuse dont ils disaient ne vouloir à aucun prix. Les voilà forcés de faire ce qu'ils ne voulaient pas, de reconnaître ce que leur orgueil leur avait interdit d'avouer. Le pacte équivaut à la paix sans vainqueurs ni vaincus. Ce qui veut dire que les démocraties occidentales n'ont pas été victorieuses et que l'Allemagne impériale n'a pas subi de défaite.

Les « amis de droite » de M. Stresemann, dont parle Jacques Bainville, finiront par se laisser convaincre... Ne craignons rien à ce sujet et attendons sans impatience la signature définitive des traités de Locarno, qui aura lieu certainement à la date prévue. Ce qui se passe en ce moment en Allemagne n'est qu'un intermède dont MM. Luther et Stresemann sauront tirer les avantages politiques qu'il comporte...

Victor JOZE

LES
RÉCOMPENSES DE LA SECTION POLONAISE
A L'EXPOSITION INTERNATIONALE
DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

La distribution solennelle des récompenses à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs de Paris a eu lieu, le 26 octobre 1925, au Grand Palais, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

La cérémonie a été réglée de la manière suivante :

Pendant que la musique de l'Opéra exécute la *Marseillaise*, M. Doumergue prend place sur l'estrade aménagée en face du grand escalier et décorée de drapeaux français. Puis le défilé des commissaires généraux étrangers commence. Les commissaires, escortés des drapeaux de leur pays, s'avancent, un par un, dans l'allée centrale, vont jusqu'au président de la République et lui font le salut du drapeau. Ils prennent ensuite place à droite et à gauche de l'allée centrale, en face de l'estrade d'honneur où des places sont réservées aux membres du Parlement et du corps diplomatique.

Au moment où est apparu le drapeau polonais, de longues acclamations particulièrement chaleureuses ont retenti.

Après des discours de M. Fernand David, commissaire général de l'Exposition; Dunant, ministre de Suisse en France, au nom des commissaires étrangers; Yvon Delbos, ministre de l'Instruction publique; Charles Chaumet, ministre du Commerce et de l'Industrie, il a été procédé à la distribution des récompenses proprement dite.

Cette distribution n'a pas consisté dans la lecture d'une liste de plusieurs milliers de noms; chacun des commissaires généraux, suivis des présidents de groupe, est venu, à l'appel de son nom, prendre sur l'estrade un exemplaire du palmarès.

Le palmarès de la section polonaise, que nous reproduisons ci-après intégralement, est très brillant : 36 grands prix; 30 diplômes d'honneur; 62 médailles d'or; 44 médailles d'argent; 12 médailles de bronze; 7 mentions; au total, 191 récompenses sur un nombre effectif de 251 exposants, soit 76 %.

L'organisation de la section polonaise, dont le commissaire général est M. Georges Warchalowski et le commissaire général adjoint, le baron Louis du Puget, a été préparée avec le concours d'un comité général, composé de représentants du gouvernement, d'artistes, d'artisans, d'industriels, des milieux financiers et de la presse, sous le haut patronage de M. Stanislas Wojciechowski, président de la République; sous la présidence effective de M. Stanislas Grabski, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, secondé

par M. Jean Skotnicki, directeur du département des beaux-arts, et sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. Alfred de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France; S. Exc. M. André de Panafieu, ambassadeur de France en Pologne; du prince Léon Radziwill.

Le vice-président du Comité général est le prince Léon Sapieha; le secrétaire, M. Etienne Krzywoszewski; le trésorier, M. Etienne Benzef.

Le Comité Exécutif a été composé de la manière suivante : Président : M. Georges Warchalowski, commissaire général; architecte-conseil : Thadée Stryjenski, architecte à Cracovie; vice-président : Ladislas Skoczylas, peintre, professeur à l'école nationale des beaux-arts à Varsovie; secrétaire : M. Czeslas Mlodzianowski, peintre, directeur de la Société de l'Industrie populaire à Varsovie; trésorier : M. Félix Lopienski, industriel à Varsovie; membres : MM. Joseph Czajkowski; Charles Frycz; Sigismond Harland; Boguslas Herse; Stanislas Jagmin; Constantin Jakimowicz; Adalbert Jastrzebowski; Adam Jaszczolt; Mieczyslas Kotarbinski; François Maczynski; Stanislas Noakowski; comte Arthur Potocki; Jean Raszka; Ferdinand Ruszczyk; Charles Stryjenski; Jean Szczepkowski; Zdzislas Szerbinski; Mme Marie Zaborowska; inspecteur des travaux à Paris : M. Georges Raymond, architecte français, avec la collaboration de M. Georges Gelbard, architecte polonais à Paris.

PALMARÈS DE LA SECTION POLONAISE.

Classe 1. Architecture.

Grands prix : Joseph Czajkowski; Henri Kuna (statue); Sophie Stryjenska (panneaux décoratifs).

Diplômes d'honneur : Ministère des Travaux publics de Pologne, département d'Architecture (plans des villes); Charles Stryjenski; Stanislas Szukalski.

Médailles d'or : Georges Gelbard; Adalbert Jastrzebowski; Ceslas Przybylski; Ch.-G. Raymond;

Médailles d'argent : Romuald Gutt; Zdzislas Kalinowski; Conrad Klos; François Maczynski; Witold Minkiewicz; Oscar Sosnowski; Jean Witkiewicz; Bruno Zborowski.

Classe 2. Pierre.

Diplôme d'honneur : Adalbert Jastrzebowski.

Médailles d'or : Joseph Czajkowski; Marmury Kieleckie; Stanislas Szukalski.

Médailles d'argent : Ateliers et Carrières d'albâtre du prince Czartoryski; Jean Noworyta.

Classe 3. Bois.

Diplômes d'honneur : Ignace Karzycki; Rudolf frères.

Médaille d'or : Charles Stryjenski.

Classe 4. Métal.

Grand prix : Joseph Czajkowski.
Médaille d'or : W. Gostynski et C^o.

Classe 6. Verre.

Grands prix : Joseph Mehoffer; S.-G. Zelenski.
Médaille d'or : Adalbert Jastrzebowski.

Classe 7. Ensembles de mobiliers.

Grands prix : Joseph Czajkowski; Michel Herodek; Adalbert Jastrzebowski; Miecislav Kotarbinski; Joseph Sroczyński; Jean Szczepkowski.

Diplôme d'honneur : Adam Jaszczolt.
Médailles d'or : B. Drazkiewicz; M. Pietnik; E. Trojanowski.
Médaille d'argent : Charles Stryjenski.

Classe 8. Bois.

Médailles d'or : Stanisława Kaleta; Joséphine Kogut; Fr. Martens et Ad. Daab; Charles Stryjenski.
Médaille de bronze : Edvige Prazmowska.

Classe 10. Métal.

Grand prix : Stanislas Szukalski.
Médaille d'or : Lopienski Frères.
Médailles d'argent : Ateliers de Cracovie; Victor Gontarczyk.

Classe 11. Céramique.

Médaille d'argent : Boleslas et Jeanne Czarkowski.
Médaille de bronze : Wojnacki et Czechowski.
Mention : Thadée Szafran.

Classe 12. Verre.

Médaille de bronze : Czerny frères.

Classe 13. Textiles.

Grands prix : Ateliers de Cracovie; Joséphine Kogut; Sophie Kogut; Félicie Kossowska; Marie Sliwiska; Sophie Stryjenska; Bogdan Treter.

Diplômes d'honneur : Ateliers « Kilim » Zakopane; Casimir Brzozowski; Adalbert Jastrzebowski; Marie Karczewska; Wanda Kossecka; Ladislas Skoczylas; Société « Kilim Polski »; Wanda Szrajber; Edouard Trojanowski; Joseph Czajkowski.

Médailles d'or : Ateliers de tissage de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts (Varsovie); Ateliers de Tissage de la Société de l'Industrie Populaire (Varsovie); Ateliers de Tissus décoratifs du comte Arthur Potocki; Irène Chrobak; Cours de Broderies à Kepina Lowicka de la Société de l'Industrie Populaire; Joseph Czajkowski; Françoise Delkowska; Edvige Handelsman; Industrie Polonaise de « Kilim » (Cracovie); Stanisława Kaleta; J. Langier; Charles Stryjenski; « Tarkos » Zakopane; Edouard Trojanowski.

Médailles d'argent : Société « Ars »; Ateliers des Prisonniers, Wilno; Edvige Jankowska; Sigismond Lorec; Edvige Mehoffer; Ceslas Młodzianowski; Norbert Okolowicz; Sophie Pulaska; Casimira Rylkowa; Théodora Skotnicka; Edvige Stadtmüller; Tissus Populaires, Wilno.

Médaille de bronze : Adam Dobrodzicki.

Classe 14. Papier.

Diplôme d'honneur : Bonaventure Lenart.

Médailles d'or : J. Franaszek; Bogdan Treter.

Médailles d'argent : Ateliers de Cracovie, Société de l'Art Appliqué Polonais.

Classe 15. Livre.

Grands Prix : Bonaventure Lenart; Sophie Stryjenska.

Médailles d'or : Jean Bukowski; Louis Gardowski; Stanislas Jezynski; « Pani »; Adam Poltawski; Ladislas Skoczylas; Société de l'Art Appliqué Polonais; Vincelas Wasowicz; Léon Wyczolkowski.

Médailles d'argent : Edmond Bartłomiejczyk; « Ignis »; Robert Jahoda; Sigismond Kaminski.

Mention : Stanislas Debicki.

Classe 16. Jouets.

Grand Prix : Ateliers de Cracovie.

Diplôme d'honneur : Sophie Stryjenska.

Médaille d'or : Adalbert Jastrzebowski.

Médailles d'argent : Association des Elèves de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Varsovie; Musée des Arts et Métiers de Cracovie.

Médailles de bronze : « Gnom »; Sigismond Lorec; Stanislas Noakowski.

Classe 21. Accessoires de Vêtement.

Médaille d'or : Ateliers de Cracovie.

Classe 26. Art de la Rue.

Grands Prix : Joseph Czajkowski; Thadée Gronowski; Sophie Stryjenska.

Diplômes d'honneur : J. Cotty; L. Gardowski; W. Glowczewski; Pilarz et Neumann; Charles Stryjenski.

Médailles d'or : Edmond Bartłomiejczyk; Charles Frycz; Imprimerie Nationale de Cracovie; Sigismond Kaminski; A. Pruszyński.

Médailles d'argent : Théodore Axentowicz; Jean Bukowski; Ed. John; Félicien Kowarski; Antoine Procajłowicz; Edouard Trojanowski.

Médailles de bronze : Ladislas Teodorczuk; Henri Uziembło.

Classe 28. Enseignement (Méthodes).

Grands Prix : Ecole Nationale des Beaux-Arts de Varsovie; Ecole Nationale de l'Industrie du Bois, Zakopane.

Diplôme d'honneur : Ecole Municipale d'Art Décoratif de Varsovie; Ecole Nationale de l'Industrie Artistique, Cracovie.

Médailles d'or : Ateliers scolaires de Cracovie; Anna Bakowska; cours de A. Buszek.

Médaille d'argent : Ecole Nationale des Arts Décoratifs, Poznan.

Mentions : Ecole Municipale Professionnelle pour jeunes filles, Varsovie; Ecole Nationale Industrielle pour jeunes filles de Lodz; Ecole Nationale Normale d'Arts et Métiers pour jeunes filles, Varsovie; Ecole Nationale Professionnelle pour jeunes filles de Cracovie; Section d'Art Appliqué à l'Ecole Nationale Industrielle de Lwow.

Classe 29. Pierre (Enseignement).

Grand Prix : Ecole Municipale d'Art Décoratif de Varsovie.

Diplômes d'Honneur : Ecole Nationale de l'Industrie Artistique, Cracovie ; Ecole Nationale des Beaux-Arts, Varsovie.

Médaille d'Or : Ecole Nationale de l'Industrie du Bois, Zakopane.

Classe 30. Bois (Enseignement).

Grand Prix : Ecole Nationale de l'Industrie du Bois à Zakopane.

Diplômes d'Honneur : Ecole Municipale des Métiers de Varsovie; Jean Szczepkowski; François Tokarski.

Classe 31. Métal (Enseignement)

Médaille d'Or : Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Poznan.

Classe 32. Céramique (Enseignement)

Médailles de Bronze : Ecole Nationale des Arts Décoratifs Poznan; Ecole Nationale de l'Industrie Artistique à Cracovie.

Classe 33. Verre (Enseignement)

Médailles d'Or : Ecole Municipale d'Art Décoratif de Varsovie; Ecole Nationale des Arts Décoratifs, Poznan.

Classe 34. Textiles (Enseignement)

Médailles d'Or : Ecole Dentellière de Zakopane; Ecole Municipale Professionnelle pour jeunes filles, Varsovie; Ecole Nationale Industrielle pour jeunes filles, Lodz; Ecole Nationale d'Arts et Métiers pour jeunes filles, Varsovie.

Médailles d'Argent : Ecole Nationale de l'Industrie Artistique (Cracovie); Ecole Nationale Professionnelle pour jeunes filles (Cracovie); Ecole Nationale des Arts Décoratifs, Poznan.

Médaille de Bronze : Section d'Art Appliqué à l'Ecole Nationale Industrielle, Lwow.

Classe 35. Papier (Enseignement)

Grands Prix : Ateliers de Cracovie ; Cours A. Buszek à Varsovie; Cours de dessins d'enfants aux Ecoles Primaires dirigées par les anciens élèves des cours pédagogiques nationaux (Direction Charles Tichy), Varsovie; Ecole Nationale de l'Industrie Artistique (Cracovie); Ecole Nationale de l'Industrie du Bois (Zakopane); Ecole Nationale des Arts Décoratifs (Poznan).

Médaille d'Or : Ecole Municipale des Arts Décoratifs, Varsovie.

LA MUSIQUE POLONAISE EN FRANCE

Les Conférences Frédéric Chopin. — Le Concert-Conférence de M. Georges de Golesco au profit des œuvres d'assistance polonaise en France.

La saison dernière fut particulièrement riche en concerts de tous genres où les œuvres des compositeurs polonais tinrent une place fort satisfaisante. Parmi ces manifestations d'art, les plus considérables furent le gala organisé à l'Opéra de Paris, au mois de juin, avec la participation du corps de ballet de l'Opéra de Varsovie, et le concert donné salle Gaveau avec l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire dirigé par M. Grégoire Fitelberg, chef d'orchestre de la Philharmonie de Varsovie. Ces deux séances eurent l'utilité de montrer aux musiciens français la qualité de l'art musical polonais et plus particulièrement celle des œuvres de M. Charles Szymanowski, jouées plusieurs fois.

La saison commençante nous apportera-t-elle les brillantes réalisations artistiques de la précédente? C'est fort possible. Sans révéler les manifestations prévues, nous pouvons dire qu'un *Concerto* pour piano et orchestre d'Alexandre Tansman sera joué par l'auteur aux Concerts Koussevitzky de mai 1926, à l'Opéra. Et cette nouvelle œuvre du jeune compositeur aura une importance très grande dans les productions des musiciens polonais modernes.

*
**

C'est par le truchement de l'œuvre de Frédéric Chopin que la Pologne est constamment enseignée aux foules et le sera éternellement. A Paris, huit conférences sur le génial musicien polonais nous sont déjà annoncées. M. Henry Bidou parlera en quatre séances à l'Université des Annales de la vie et de l'œuvre de Chopin. Ses conférences sont intitulées « Autour d'un Chopin ignoré ». Titre ébouriffant, n'est-il pas vrai, mais qui attirera, nous le souhaitons, les gens sans lecture. M. Bidou devient un poète lyrique quand il le veut, et ses conférences auront tout le charme et l'ardeur requis par le génie du grand Polonais.

Aux conférences de *Comœdia*, M. Louis Guimbaud exposera en trois séances, les 6 et 20 février, le 6 mars, la vie de l'auteur des *Nocturnes*.

Le 21 novembre, M. Henry Bidou donnera sa première conférence en matinée, et le soir à la salle *Comœdia*, un autre conférencier, M. Georges de Golesco, docte et disert et musicien, venant de Bruxelles, parlera aussi de Frédéric Chopin. Ainsi, le même jour, en deux endroits de la capitale, Chopin sera célébré, exalté et avec lui l'histoire de la Pologne se précisera.

M. Georges de Golesco porte le nom d'une famille très connue

en Roumanie. Il a publié plusieurs études sur Chopin, Schumann, Wagner, collaboré à des revues belges comme critique musical, fait de nombreuses conférences consacrées à Frédéric Chopin. Pianiste, M. de Golesco s'est particulièrement voué aux œuvres de Chopin. Ecouter cet artiste lettré parler de la Pologne et de son plus grand génie avec un savoir et une pénétration parfaits, l'entendre ensuite jouer des œuvres immortelles avec une sensibilité, une compréhension et un talent unanimement admirés, seront un plaisir rare pour ceux qui assisteront à la soirée du samedi 21 novembre.

Ce concert est donné sous le patronage de Mme l'Ambassadrice de Pologne et au profit des Œuvres d'Assistance Polonaise en France.

EDOUARD GANCHE.

INFORMATIONS DIVERSES

Dans sa séance du 31 octobre 1925, l'Académie des Sciences morales et Politiques de l'Institut de France a entendu le rapport qu'on lira ci-dessous de M. Georges Lacour-Gayet sur l'ouvrage de M. le docteur Stanislas Slawski : *L'accès de la Pologne à la mer et les intérêts de la Presse Orientale*, dont nous avons rendu compte le 15 octobre dernier :

Quand le traité de Versailles a reconstitué la Pologne, il a reconnu au nouvel Etat un front de mer d'environ 76 kilomètres, pris sur la côte de Poméranie, à l'ouest de la ville libre de Dantzig; c'est ainsi qu'il a été tenu compte de la proposition du président Wilson, demandant pour la Pologne « un libre et sûr accès à la mer ». La province allemande de la Prusse orientale se trouve donc séparée de l'Allemagne, depuis 1919, par une bande de territoire ; c'est ce qu'on appelle à Berlin le « couloir polonais ». La pensée secrète du Reich est d'annexer un jour ou l'autre cette bande de territoire et d'enlever ainsi à la Pologne tout débouché sur la Baltique ; en attendant cette éventualité, qui déchaînerait une guerre européenne, l'Allemagne prétend que l'isolement territorial de la Prusse orientale est un obstacle au développement économique de cette province.

Toute cette question vient d'être exposée, de la manière la plus complète et avec une objectivité scientifique à laquelle tout lecteur impartial rendra hommage, dans le livre dont je fais hommage à l'académie, de la part de l'auteur; celui-ci est le Dr Stanislas Slawski, délégué du gouvernement polonais au conseil du port et des voies d'eau de Dantzig. Dans le travail de M. Slawski, on trouvera toutes les données historiques, économiques, juridiques, qui intéressent les rapports de la Pologne avec la ville libre de Dantzig, la transformation par la Pologne de la côte de Poméranie, les moyens de communication entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne. Si la Prusse orientale souffre de difficultés économiques, elles tiennent avant tout à son éloignement des centres industriels de l'Allemagne. Pour ses communications avec le Reich, elles sont assurées, à

travers la Poméranie, par les chemins de fer polonais, avec une telle régularité que l'Allemagne n'a élevé aucune réclamation, depuis que fonctionne la convention de transit entre elle et la Pologne. Le livre de M. Slawski abonde en raisons de tout genre qui justifieraient, s'il en était besoin, la nécessité évidente du libre accès de la Pologne à la mer.

*

**

Lundi 2 novembre 1925, en l'église polonaise de l'Assomption, de Paris, a été célébrée, en présence de S. Exc. M. Alfred de Chlapowski, ambassadeur de Pologne en France, et sous la présidence de Mgr Cieplak, ancien archevêque catholique de Pétrograd, une messe solennelle à l'occasion du transfert à Varsovie du corps du Soldat Polonais Inconnu.

*

**

A l'occasion de la consécration de la tombe du Soldat Polonais Inconnu à Varsovie, M. J. Noulens, ambassadeur de France, président de l'Association France-Pologne, a adressé le télégramme suivant au Comte Adam Zamoyski, président de l'Union des Grandes Associations Polonaises :

Association France-Pologne s'incline avec vous devant tombe Soldat Inconnu représentant immense armée héros morts pour restauration droit ordre européen Pologne vivante.

D'autre part le comte Adam Zamoyski a reçu le message ci-après du général de Castelnau, président de la Ligue des Patriotes :

« En ce jour du 2 novembre où la Pologne célèbre pour la première fois la fête solennelle du Soldat Inconnu, je vous adresse, au nom de la Ligue des patriotes, à vous et à l'Union de vos grandes associations nationales, un vibrant hommage à la jeune armée de la République polonaise, héritière des plus glorieuses traditions militaires et de notre longue et chevaleresque fraternité d'armes.

Plus solide que les pactes, cette fraternité est la garantie la plus efficace pour le respect de nos frontières et le maintien de la paix. »

*

**

M. St. Czerkiewicz est chargé des fonctions de conseiller commercial de l'ambassade de Pologne à Paris, en remplacement de M. François Dolezal, nommé vice-ministre de l'Industrie et du Commerce à Varsovie.

*

**

M. et Mme Henri de Montfort sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Anne-Marie.

Nous adressons à notre ami et collaborateur, et à Mme de Montfort, nos bien sincères félicitations.

*

**

M. l'abbé Roger Beaussart, premier aumônier du Collège Stanislas, vient d'être nommé à la cure de Saint-Jacques du Haut-Pas : son installation a eu lieu le jeudi 5 novembre 1925, sous la présidence de M. le Chanoine Adam, Vicaire Général, Archidiacre de Sainte-Geneviève.

*
**

Une Association des Etudiants Polonais (Stowarzyszenie Studentow Polskich) a été fondée à Montpellier le 7 octobre 1925 (adresse pour la correspondance : St. Warszawski, étudiant en médecine, 2 bis, rue Baumes à Montpellier); c'est le deuxième groupe d'étudiants polonais, qui existe dans le Midi de la France, après le Cercle des Etudiants Polonais à Toulouse (Kolo Studentow Polskich w Tuluzie).

*
**

L'Association Artistique des Concerts-Colonne a donné, le 30 octobre 1925, au théâtre du Châtelet, un concert au cours duquel M. Sigismund Stojowski a exécuté, pour la première fois aux Concerts-Colonne, sa *Rhapsodie Symphonique*.

*
**

Un récital de piano a été donné, le 10 novembre 1925, en la salle des Agriculteurs, par Mlle Eve Curie : au programme, des œuvres de J.-S. Bach, G. Fauré, Saint-Saëns, Scriabine, Beethoven, Chopin (sonate op. 35, le Poème de la Mort; quatre Etudes; Nocturne en ut mineur; Mazurka, op. 24, n° 2; Scherzo en ut dièse mineur).

*
**

Le 27 novembre 1925, l'Association des Artistes Polonais de Paris donnera un grand bal, pour lequel on trouvera des cartes (prix : 25 francs), à l'Agence Polonaise de Presse, 8, avenue Montaigne (Paris, 8°).

*
**

Le Consulat Général de Paris fait connaître qu'il recevra, de 3 à 6 heures jusqu'au 1^{er} décembre 1925, les déclarations des Polonais qui possédaient des dépôts à la succursale de Paris de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Bank dla Handlu i Przemyslu w Warszawie) et de la Banque de l'Union de Varsovie. Ces déclarations doivent contenir notamment les renseignements suivants : nom et prénoms, numéro et date du passeport, adresse en France, adresse en Pologne, lieu et date de naissance, profession, banque où a été effectué le dépôt, somme déposée au jour de la déclaration, numéro du livret de dépôt, numéro du compte en Banque, date et signature.

Les Banques précitées ont été placées en Pologne sous le contrôle juridique; en France le tribunal de Commerce de la Seine a prononcé, par jugement du 19 octobre 1925, la mise en liquidation judiciaire « de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie, société anonyme au capital de 7.812.000 zl., environ 38 millions de francs, dont le siège est à Varsovie, Traugutta 6 et 8, avec Succursale à Paris, 36 rue de Châteaudun ». Le juge-commissaire désigné est M. Detourbay; le liquidateur, M. Barathon.

Le Directeur-Gérant : A. MERLOT.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

- BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris.
BANQUE FRANCO-POLONAISE, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET ITALIENNE DES HOUILLÈRES DE DOMBROWA, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 65, rue de la Victoire, Paris.
MM. WORMS et CIE ARMATEURS, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

- AIR-EXPORT, comptoir international, industriel et commercial, aviation, automobile, électricité, 25, rue des Buttes-Montmartre et 24, rue Edouard-Vaillant, Saint-Ouen (Seine).
BANK PRZEMYSŁOWCÓW W POZNANIU (BANQUE DES INDUSTRIELS DE POZNAŃ), 86, rue Esquermoise, Lille (Nord).
BANK ZWĄZKU SPÓŁEK ZAROBKOWYCH (BANQUE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES 18 Poznań Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat Paris.
BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, rue de Castiglione, Paris.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 28 bis, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES M. BERLIET, 239, avenue Berthelot, Lyon.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS, 42, rue du Louvre, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE NAVIGATION AÉRIENNE, 22, rue des Pyramides, Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère, Paris.
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur GADZINSKI, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM. ST. GRABIANOWSKI et CIE, Ingénieurs-Conseil, Ul. Pocztowa 16, à Katowice (Pologne).
COMTE LADISLAS JEZERSKI, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Boguslaw HERSE (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszalkowska, à Varsovie (Pologne).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HOTCHKISS et Cie, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse, à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOWA, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel KLEINADEL, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas KONE, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, Paris.
M. Pierre LAGUONIE, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale), 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis Lewkowicz, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. MOTTI, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
OMNIUM DES GAZ ET PÉTROLES, 89, boulevard Haussmann, Paris.
Madame PAQUIN, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, 78, rue de l'Université, Paris.
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA, SIÈGE SOCIAL : 34, rue Faidherbe, Lille; SIÈGE ADMINISTRATIF, 9, rue Scribe, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES « PREMIER » (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 30, rue de Grammont, Paris.
POLSKIE KOPALNIE SKARBOWE NA GÓRNYM ŚLĄSKU. Spółka Akcyjna w Katowicach. (SOCIÉTÉ FERMÈRE DES MINES FISCALES DE L'ÉTAT POLONAIS EN HAUTE-SILÈSIE, Société anonyme à Katowice), Krolewska Huta, Rynek 13 (Pologne).
Prince PONIATOWSKI, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Établissements POULENC FRÈRES, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM SCHNEIDER et CIE, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M Joseph SLUBICKI, Brillants et perles fines, 10, rue Édouard-VII, Paris.
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES BATIGNOLLES, 11, rue d'Argenson, Paris.
SOCIÉTÉ DES COMPTOIRS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.

- SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS GONDRAND FRÈRES**, 22, rue de la Douane et 15, rue Ambroise-Thomas, Paris.
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES**, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France**, 29, boulevard Haussmann, Paris.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE FABRICATION DE TUBES ET DES FORGES DE SOSNOWICE**, 24, boulevard des Capucines, Paris.
- M. Kasimir Sosnowski**, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.
- COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON**, 173, boulevard Haussmann, Paris.
- TANNERIES DE FRANCE**, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-a-l-Roi).
- Maurice TILLIER**, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.
- L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE**, 16, boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

- MM. Mieczyslaw AU**, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spółek Zarobkowych) de Poznan, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
- le Directeur de la BANQUE FONCIÈRE (BANK ZIEMANSKI)**, 1, rue Kredytowa, Varsovie.
- le Directeur de la BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR**, 33, rue La Boétie, Paris.
- Charles BLUM** (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Gallieni, Suresnes (Seine).
- L. BOREL**, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.
- Salézy BORNSTEIN**, Administrateur de la Société des Établissements Tencé, 2, rue Grétry, Paris.
- DE BROUSSE**, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.
- L. J. BUHR**, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.
- Vincent BYSTRZANOWSKI**, Inspecteur de la Société « Linotype », 153, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Camille CHABRIÉ**, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.
- le Directeur des Établissements CHATELAIN** (Urodonal, Jubol, Glabéol, etc...), 2 et 2 bis, rue de Valenciennes, Paris.
- Pierre CHEVALIER**, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).
- Léon CORBLET**, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Th. L. CORBY**, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
- François DOLEŻAL**, Vice-Ministre de l'Industrie et du Commerce de Pologne, Varsovie.
- DUBOS FRÈRES et Cie**, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.
- DUNOD**, Éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris.
- DUPEYRAT**, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Économique, 23, avenue de Messine, Paris.
- Jean DYBOWSKI**, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
- L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée ENGEL**, Mulhouse (Haut-Rhin).
- Alexandre EPSTEIN**, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Édouard-VII, Paris.
- sigismund ERNST**, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.
- DE FALLOIS**, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.
- Pierre FAMEL**, Industriel, 1, rue de Berri, Paris.
- Etienne FOUGÈRE**, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.
- Maurice FRINGS et Cie**, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.
- Millo FRÖHLICH**, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières à Marseille.

- M. André GIVELET**, Maisons de vins de Champagne de Saint-Marceaux et Cie, 50-51, rue de Sillery, Reims.
- Boleslas GODEK**, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.
- Severin GOLDBERG**, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Etudes, 10, rue Edouard-VII, Paris.
- A. GUILHOU**, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 90, cours des Chartrons, à Bordeaux.
- K. HACIA**, Directeur-Général de la « Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc. » (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.
- Charles de HALPERT**, Attaché à l'Ambassade de Pologne, 7, rond-point des Champs Elysées Paris.
- Hartwig KANTOROWICZ**, Nast. Tow. Akc., Fabrique de liqueurs, 6, Grochowe Łąki, Poznan.
- Alfred HIRSCH**, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Elysées, Paris.
- le Directeur des **ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON** (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Elysées et 2, rue Balzac, Paris.
- JAPY FRÈRES**, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).
- le Capitaine de Vaisseau **Ladislas JERZYKOWICZ**, 5, rue Balzac, Paris.
- Adrien JONAS**, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.
- le Directeur de la Société Anonyme des Transports **JONEMANN**, 24, rue d'Enghien, Paris.
- Roger KAEPPELIN**, Industriel et Importateur (produits textiles), 8 Ks. Skorupki, Varsovie.
- Edmond KALETA**, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Lwow, 8, rue Pierre-Harét, Paris
- D. de KERSABIEC**, Consul de Pologne, 7, allées de Chartres, Bordeaux.
- Alexandre KOCH**, Négociant, 5, place Napoléon, Varsovie.
- Léon KORYTKO**, Commission, Exportation, Importation, 45, rue de Trévise, Paris.
- Casimir KORZENIECKI**, 9, rue Boudreau, Paris.
- Alexandre KRAWCZYNSKI**, directeur de la succursale parisienne de la librairie **GEBETHNER ET WOLFF**, 123, boulevard St-Germain, Paris.
- Pierre LACOURBAT**, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).
- L. LAMOTHE**, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).
- Max LANDAU**, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.
- Georges LASOCKI**, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.
- LECARON FILS** (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : **M. PAUL SIMON**, 14, rue Foksal à Varsovie).
- Georges LEHOUCQ**, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaurepaire, Roubaix (Nord).
- Docteur Maurice LEPRINCE**, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour, Paris.
- Joseph LIKIER**, soieries, 20, rue Chauchat, Paris.
- Comte LUBIENSKI**, Membre du Sénat polonais, Varsovie.
- Marcel MICHELIN**, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.
- Lucien MIZGIER**, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.
- Eugène MOTTE**, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.
- Alexis MUZET**, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.
- Omer NEVEUX**, éditeur, Poznań.
- Comte Miecislav ORLOWSKI**, attaché à l'Ambassade de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris.
- Comte Léopold d'ORSETTI**, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.
- Stanislas PIESTRAK**, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.
- le Directeur de la Parfumerie **Ed. PINAUD**, 18, place Vendôme, Paris.
- L^{re} POMMERY FILS** (Champagne Pommery et Greno), Reims.
- Edouard QUELLENNEC**, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.
- Marius QUITTE**, Industriel (manufacture et orfèvrerie de poche et de toilette), 27, rue du Chemin-Vert, Paris. (Représentant pour la Pologne : **M. Paul SIMON**, 14, rue Foksal, Varsovie.)
- Louis RENAULT**, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.
- Victor-François RENIER**, Propriétaire de l'Hôtel Taranne, 153, boulevard Saint-Germain; Paris.

MM. **LOUIS RÆDERER** (L. Olry RÆDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.

HENRI ROTSTADT, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.

ARSÈNE ROZÉE, Consul de Pologne, 8, rue Empereur-Vespasien, Alger.

SCHEURER, LAUTH et Cie, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

LADISLAS SEKUTOWICZ, Ingénieur E. P. C. Directeur des Services Techniques de l'Omniunm Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.

PAUL SIMON, Importation, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la SOCIÉTÉ ANONYME DE LA DISTILLERIE SIMON AÎNÉ, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la SOCIÉTÉ ANONYME DE L'INDUSTRIE TEXTILE, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE COMMERCE AVEC LES COLONIES ET L'ÉTRANGER, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

LUDWIK SPIESS i SYN, soc. an., produits chimiques, 16, rue Danilowiczowska, Varsovie.

LADISLAS SRZEDNICKI, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

ALFRED STEMPOWSKI, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD EN FRANCE, 6, rue Baudin, Paris.

PIERRE TAMBUTÉ, confections pour dames, fillettes et babys, 58, rue de la Glacière et 5, rue de Palestro, Paris.

TEPLANSKI, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 bis, rue de Marignan, Paris.

PAUL TESTARD, Ingénieur, 46, rue de Londres, Paris.

ALBERT THIMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22, rue de l'Yvette, Paris.

ALBERT TROULLIER, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, Président de la Société de Législation Comparée, 2, square Alboni, Paris.

EDMOND TYBERGHEIN, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon, Paris.

COMTE ETIENNE TYSZKIEWICZ, 6, avenue Constant-Coquelin, Paris.

COLONEL VACHOUX, 13, quai George V, Le Havre.

ALFRED WALLACH, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 6, faubourg Montmartre, entrée : 1, cité Bergère).

MATHIEU WALLENBORN, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg.

A. WASSER-TROM-LEROUX, commissionnaire, 11, rue Martel, Paris.

DOCTEUR CYPRIEN DE WEGLENSKI, 5, villa de la Tour, Paris.

ALPHONSE WEIL ET FRÈRES, Négociants, 2 bis, avenue des Gobelins, Paris.

ANTOINE WIEH, B. P. F., 156, Port-Saïd (Égypte).

MARC ZWIERYNSKI (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; clasage de draps neufs), 25, rue Jules-Vallès, Saint-Ouen (Seine).

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART — GENRES ANCIENS

SPÉCIALITÉ DE PETITS MEUBLES

MALACHOWSKI

45-47, RUE DE REUILLY, 45-47

MÉTRO : REUILLY

PARIS (XII^e)

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ARISTIDE BRIAND, ALFRED CHLAPOWSKI, GEORGES CLEMENCEAU, IGNAZ PADE-REWSKI, RAYMOND POINCARÉ, le Général WEYGAND, le Comte MAURICE ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. PAUL APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris; le Général ARCHINARD; AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club; LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Évêque d'Himéria; ANDRÉ BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur; JULES CAMBON, Ambassadeur de France; le Général DE CASTELNAU; FERNAND CHAPSAL, Sénateur; CLÉMENTEL, ancien Ministre; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris; CHARLES CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française; FERNAND DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme; ROMAN DMOWSKI; PAUL DOUMER, ancien Ministre; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre; le Général GOURAUD; STANISLAS GRABSKI, ancien Ministre; le Général HALLER; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France; LUCIEN KLOTZ, ancien Ministre; PAUL LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française LAFFERRE, ancien Ministre; GEORGES LEYGUES, ancien Président du Conseil; LOUIS LOUCHEUR, ancien Ministre; PIERRE DE MARGERIE, Ambassadeur de France; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; LADISLAS MICKIEWICZ; PAUL PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil; STANISLAS PATEK, Ministre de Pologne; ERAZM PILTZ, Ministre de Pologne; Prince ANDRÉ PONIATOWSKI; CHARLES RICHEL, de l'Institut; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; ROSNY Aîné; ERNEST ROUME, ancien Gouverneur Général des Colonies; ANDRÉ TARDIEU, ancien Ministre; ALBERT THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. JOSEPH NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. MAURICE LEWANDOWSKI; LOUIS MARIN, Député; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'État.

Secrétaire-Général : M. ANDRÉ MÉNABRÉA.

Treasorier : M. ALEXANDRE MERLOT, Directeur de *La Pologne*; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan; GEORGES BIENAIMÉ, Homme de Lettres; GEORGES BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales; BORNSTEIN, Administrateur de la Société des Établissements Tencé; ÉMILE BOURGEOIS, Membre de l'Institut; BUDZINSKI, Directeur de l'École Polonaise; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne; Comte CORNUDET, Député; Marquis DE DAMPIERRE; FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial de l'Ambassade de Pologne à Paris; JEAN DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique; ÉTIENNE FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger; PAUL GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française, Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*; HENRI GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales; GEORGES LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut; GEORGES LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris; MARIUS-ARY LEBLOND, Hommes de Lettres; RENÉ MOULIN; HENRI MOYSSET, Homme de Lettres; RENÉ PINON, Homme de Lettres; MARCEL PLAISANT, Député; Comte PONINSKI, premier Secrétaire de l'Ambassade de Pologne à Paris; Général RAYNAL; AUGUSTIN REY; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France; FORTUNAT STROWSKI, Professeur à la Sorbonne; le Comte ALEXANDRE SZEMBEK, Conseiller de l'Ambassade de Pologne à Paris; Baron GUSTAVE TAUBE; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières; CASIMIR WOZNICKI, Secrétaire d'Ambassade; ZYGMUNT L. ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. JOACHIM BARTOSZEWICZ, Sénateur; JEAN CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów; S. KOZICKI, Député; EUGÈNE ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów; Comte JEAN ZOLTOWSKI; Docteur GAUTHIER; ANTOINE GORSKI; GEORGES KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie; JEAN ROZWADOWSKI; THADÉE DE ROMER, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne; PAUL CAZIN, Homme de Lettres; EDOUARD GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin; STANISLAS SZPOTANSKI; JOSEPH WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. J. NOULENS, Ambassadeur de France, Président de la Banque Franco-Polonaise.

Vice-Présidents : MM. ANDRÉ BÉNAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Prince PONIATOWSKI ; A. DE SAINT-SAUVEUR, délégué de MM. SCHNEIDER et C^{ie} ; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Membres : MM. AMIC, Sénateur, Président du Comité Français des Expositions ; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, Directeur de l'Institut de Chimie appliquée ; ST. CZERKIEWICZ, Conseiller Commercial à l'Ambassade de Pologne ; Commandant J.-R. DENIS, Secrétaire général de la Maison Worms et C^{ie} ; LÉON DOUARCHE, délégué de l'Office National du Commerce extérieur de la France ; JEAN DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique ; CHARLES GEORGES-PICOT, Vice-Président de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; BOGUSLAW HERSE, Président de la Chambre de Commerce Polono-Française de Varsovie ; ALFRED HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; HUET, Administrateur délégué des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa ; LÉON KORYTKO, ancien élève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, négociant ; GEORGES LASOCKI, Consul Général de Pologne à Paris ; Comte LÉON LUBIENSKI, Sénateur, Attaché Honoraire à l'Ambassade de Pologne à Paris, Vice-Président de la Société Agricole de la région de Minsk ; EUGÈNE MOTTE, Industriel ; Madame I. PAQUIN, présidente honoraire de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne ; MM. STANISLAS PIESTRAK, Ingénieur ; GEORGES POLLET, Président du Comité Français des Pétroles en Pologne ; EDOUARD QUELLENNEC, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Administrateur de la Compagnie du Canal de Suez, Administrateur de la Société Franco-italienne des Houillères de Dombrowa ; SIMON, Ingénieur en chef des Mines, Administrateur-délégué de la Société Fermière des Mines fiscales de l'Etat Polonais en Haute-Silésie ; CASIMIR SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ; EDMOND SPITZER, directeur général de la Banque Franco-Polonaise

Directeur : M. ALEXANDRE MERLOT.

CORRESPONDANTS

En Pologne : CHAMBRE DE COMMERCE POLONO-FRANÇAISE à Varsovie.

En Algérie : M. ARSÈNE ROZÉE, Consul de Pologne à Alger.